

CONGO

SPÉCIAL 14-15 AOÛT 2014

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2087 - JEUDI 14 - VENDREDI 15 AOÛT 2014

Indépendance nationale

Sibiti dans ses beaux jours

Le chef-lieu du département de la Lékoumou, Sibiti, est dans ses meilleurs atours pour abriter le défilé civil et militaire prévu ce vendredi 15 août 2014, jour du 54e anniversaire de l'indépendance nationale.

Les plus de 96 mille habitants des cinq districts que compte ce département de près de 21 000 km² sont honorés de la visite du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, arrivé mercredi dans l'après-midi, et de plusieurs milliers d'autres invités de marque venus des autres départements du Congo et de l'étranger.

« Une fête belle, dans un parfum de cohésion des fils et filles du département », pressentait, il y a quelques jours, l'ancien ministre des Finances, Clément Mouamba, natif de Sibiti qui, au nom du Comité de suivi de la municipalisation accélérée de la Lékoumou, exprimait la reconnaissance de ce département aux autorités nationales.

Pages 11, 16 et 17



Accueil du vol inaugural de l'aéroport de Sibiti

MESSAGE À LA NATION DU CHEF DE L'ÉTAT

Des acteurs politiques livrent leurs commentaires



Serge Victor Ignoumba



Pascal Tsaty Mabila



Jean-Pierre Ngouya



Anguios Nguanguia Engambé

Réagissant à chaud au discours du président Denis Sassou N'Guesso, le 12 août, devant le Parlement réuni en congrès, les députés Serge Victor Ignoumba, Pascal Tsaty Mabila, le sénateur Jean-Pierre

Ngouya et l'ancien candidat à l'élection présidentielle Anguios Nguanguia Engambé sont revenus sur les points saillants, notamment la situation économique et la modernisation du Congo. Pages 12-15

MÉDIAS

Le groupe Adiac s'ouvre au marché du livre et des magazines

Le groupe éditeur du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville* vient de se doter d'une deuxième rotative, dédiée à l'impression des livres et des magazines d'information.

Cette acquisition ouvre une nouvelle ère pour l'atelier de l'Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac) qui, depuis deux ans, satisfait sans désespérer la demande d'impression des journaux à grand tirage. Doté de ces deux gammes de machines diversifiées, le groupe Adiac renouvelle sa confiance et ambitionne d'élargir son fichier clients. Page 24



LUTTE CONTRE LE VIRUS ÉBOLA

L'OMS autorise l'emploi d'un vaccin expérimental

Le comité éthique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), réuni le 12 août à son siège à Genève en Suisse, a déterminé dans quel cas utiliser les médicaments non homologués, ZMapp, pour traiter les personnes infectées par le virus Ébola en Afrique de l'Ouest.

« Il est éthique d'offrir des traitements non homologués dont l'effica-

cité n'est pas encore connue ainsi que des effets secondaires, comme traitement potentiel ou à titre préventif », ont convenu les experts.

Page 9

ÉDITORIAL

Bonne fête !

Page 2

ÉDITORIAL

Bonne fête !

Oui, bonne fête à la nation congolaise toute entière et bonne fête à vous qui lisez chaque matin notre quotidien. Ce cinquante-quatrième anniversaire de l'indépendance du Congo marque, en effet, un double tournant : au plan national, comme l'a expliqué mardi le chef de l'Etat devant le Parlement réuni en Congrès, il ouvre une étape décisive dans la construction du Congo moderne ; au plan individuel, qui est le nôtre, il amorce une mutation de notre entreprise de presse qui illustre à sa façon le changement fondamental en cours dans cette partie de l'Afrique.

Expliquons-nous sans fausse modestie.

L'Agence d'information d'Afrique centrale, qui édite Les Dépêches de Brazzaville, est née il y a dix-huit ans avec l'ambition clairement affirmée de jouer un rôle dans l'émergence du Congo et plus généralement du Bassin du Congo. Au fil des années, grâce à la volonté de son personnel et à la constance des appuis dont nous disposons, elle est devenue via Internet l'un des organes d'information incontournables du continent. Mais elle a aussi initié un mouvement qui s'accéléra fortement dans les années à venir : celui du développement des médias écrits au-delà du seul territoire national et, par conséquent, de l'accroissement de leur rôle dans le processus d'intégration régionale qui sera le moteur du développement sur toute l'étendue du continent dans les décennies à venir. Présents depuis longtemps à Kinshasa nous le serons bientôt à Bangui, à Yaoundé et autres lieux de pouvoir.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, notre groupe de presse Adiac a entrepris une mutation technique qui lui a donné les moyens d'accroître sa diffusion et donc son influence. Commencée il y a dix ans avec la mise en place de machines lui permettant d'éditer un quotidien, cette mutation s'est poursuivie, il y a cinq ans, avec l'acquisition d'une rotative lui donnant la possibilité d'imprimer en quelques dizaines de minutes les milliers d'exemplaires du journal qu'elle produit chaque jour, six jours sur sept. Elle s'achève aujourd'hui avec la mise en route d'une deuxième rotative dont nos lecteurs trouveront des illustrations au cœur de ce numéro et qui permettra d'imprimer, enfin au Congo, les magazines, les livres, les documents de toute nature qui devaient jusqu'à présent être fabriqués, à grands frais loin, très loin de notre pays.

À la modeste place qui est la nôtre, nous participons activement à l'émergence du Congo et nous en sommes fiers. Très bonne fête donc à vous qui lisez ces lignes et qui nous faites l'amitié de nous accompagner dans la magnifique aventure que nous vivons. Soyez assurés que nous poursuivrons sans faillir sur la voie où nous nous sommes engagés il y a aujourd'hui dix-huit ans.

Les Dépêches de Brazzaville

CHANGEMENT DE LA CONSTITUTION

Laurentine Milongo à la tête du comité de soutien né dans le Pool

Mis en place le 12 août 2014 à Kinkala, chef-lieu du département, ce comité se chargera d'expliquer aux populations de tous les districts le contenu de la Constitution du 20 janvier 2002 et la nécessité de la changer.

« Nous nous chargerons de parcourir notre département pour expliquer ce que c'est d'abord la constitution avant d'inviter les compatriotes d'exiger son changement », a déclaré la présidente de ce comité, l'administrateur maire de Boko, Laurentine Milongo qui a en outre fait comprendre à l'auditoire que « la constitution actuelle a des

manquements. »

« Maintenant, il est question pour nous peuple du département de dire ce que nous pensons de la Constitution du 20 janvier 2002. C'est une œuvre humaine et toute œuvre humaine n'est pas parfaite. Nous avons réalisé une chose et maintenant nous nous trouvons devant des difficultés. Personne ne doit nous empêcher de revoir notre propre œuvre », a-t-elle ajouté.

« Plusieurs questions sont posées aujourd'hui. Est-ce qu'on va changer la constitution, est-ce qu'on va la réviser. C'est à nous peuple de répondre à cette

question. Elle n'est pas posée au chef de l'État mais c'est plutôt lui qui nous la pose, un bon exercice de démocratie parce qu'il veut savoir ce que son peuple pense » a-t-elle ajouté.

L'administrateur maire de Boko a pris l'exemple de son feu époux André Milongo qui, lui également, pensait à l'époque que l'actuelle loi fondamentale allait poser des problèmes à la longue. Et voici qu'en 2014, soit douze ans après, on revient à cette question. Rappelons que ce comité qui regroupe plusieurs sensibilités est dirigé par un bureau de six membres.

Jean Jacques Koumba

VIE DES PARTIS

Le PSDC fustige le mode de gestion du gouvernement

Échangeant avec la presse nationale, le 11 août à Brazzaville, le président du Parti Social-Démocrate Congolais, Clément Mierassa a épinglé le gouvernement sur sa façon de conduire les affaires du pays.

Clément Mierassa est revenu sur les différents sujets traités par le gouvernement lors de son dernier Conseil des ministres du 16 juillet à Brazzaville. Celui-ci avait examiné plusieurs points liés à l'école, à la liberté de la presse, au débat sur la Constitution du 20 janvier 2002, à l'érection de la commission nationale d'élections en un organe indépendant, etc.

Pour Clément Mierassa, « beaucoup de défis restent à relever. À deux ans de la fin du mandat présidentiel, les Congolais devaient se préoccuper de la tenue

en 2016 d'une élection libre, démocratique et transparente dont le premier tour se tiendra le 10 juillet 2016. » Malheureusement,

a-t-il ajouté, fort est de constater que le gouvernement ne prend pas les choses au sérieux tant du point de vue de la maîtrise du corps électoral, de la mise en place d'une commission électorale véritablement indépendante que de l'élaboration d'un chronogramme qui permettrait que la présidentielle se déroule dans les délais et sans la moindre précipitation. L'opposant congolais a souligné que beaucoup de choses ont été dites sur l'organisation des élections lors des différentes rencontres tenues aussi bien à Brazzaville, Éwo qu'à Dolisie. « Malheureusement, c'est la désillusion », a-t-il indiqué. Il a rappelé qu'une commission électorale est véritablement indépendante

lorsqu'elle a la maîtrise du processus électoral depuis les opérations préélectorales jusqu'à la proclamation des résultats.

Le projet de loi préparé et présenté par le gouvernement ne correspond pas à cela car, dit Clément Mierassa, il ne touche pas les articles 15 et 16 qui disposent que la préparation des élections relève de la compétence du ministre de l'Intérieur et que les actes préparatoires des élections sont exécutés par l'administration, sous l'autorité du ministre de tutelle. Enfin, abordant le récent sommet États-Unis-Afrique, Clément Mierassa a déclaré qu'« il faut que les dispositions soient prises à tous les niveaux pour que le Congo puisse tirer au maximum profit des conclusions de cette rencontre ».

J. J. K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CLIMAT DES AFFAIRES

Le Cemaco attend d'être opérationnel

Le gouvernement a lancé, en fin juillet, le centre de médiation et d'arbitrage du Congo (Cemaco). Ce cadre concourt à offrir au pays un outil durable d'amélioration du climat des affaires. À ce jour, il n'est pas encore opérationnel, car il reste à finaliser leur lieu d'installation et le recrutement du personnel à affecter dans les différentes antennes. Cependant l'encadrement et le conseil sur les techniques de gestion des contentieux sont disponibles dans le cadre du Cemaco.

La mise en place d'une institution d'arbitrage nécessite trois étapes. La première est la conception de l'institution, qui est une étape documentaire avec la rédaction des textes fondateurs et la sélection des premiers arbitres et médiateurs appelés à trancher les litiges qui seront soumis à l'institution. Ce travail se fait en amont. Cette partie institutionnelle acquise, intervient la phase de lancement. Politiquement, celle-ci est la plus symbolique et elle est la moins compliquée pour acter la naissance de l'institution. C'est aussi là que réside le goulot d'étranglement car elle est assujettie au calendrier des politiques.

Après le lancement, la dernière étape est l'opérationnalisation. C'est un processus qui suppose la recherche du site d'hébergement physique du Cemaco,

des collaborateurs pour animer l'institution. Vient ensuite la promotion du centre afin que les opérateurs économiques recourent à ses services de médiation ou d'arbitrage.

Les différentes étapes s'entremêlent. La dernière étape est du ressort des chambres de commerce qui abriteront le Cemaco. Les antennes fonctionneront comme des services spécialisés des chambres consulaires. Pour un début, le Cemaco disposera de deux représentations : l'une à Brazzaville et l'autre à Pointe-Noire. La procédure du recrutement a déjà été amorcée avec le Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales en République du Congo (PRCCE) par appel d'offre. Plusieurs dossiers des soumissionnaires ont été aussi déposés. Reste le dépouillement qui se fait attendre. « On a déjà dessiné le profil de certains collaborateurs qui seront les deux patrons des antennes, respectivement à Brazzaville et à Pointe-Noire. Mais aussi de prendre des dispositions au niveau des deux chambres de commerce pour qu'elles anticipent sur la mise à disposition d'un point focal », a indiqué le PRCCE. Une fois les locaux identifiés, les secrétaires greffiers, l'équipe des animateurs permanents seront sélectionnés avec l'appui de l'assistance



Le siège de la Cemaco

technique du PRCCE. La prochaine phase est la promotion des services du Cemaco.

Le représentant du PRCCE avait insisté sur la communication afin que les bénéficiaires potentiels comprennent l'intérêt de l'institution et daignent bien y recourir le moment venu. Il avait évoqué aussi le recrutement du personnel permanent pour les antennes de Brazzaville et Pointe-Noire ; la nomination des directeurs, de l'administrateur général pour permettre une homogénéité du Cemaco, etc.

Dans le Cemaco, ce sont des juges de profession qui défendront et non la chambre de commerce. Il va y avoir à la fois des médiateurs, des juges, des

arbitres. Ce sont eux qui interviendront dans le règlement des litiges commerciaux. Il est prévu un directoire composé du représentant de la chambre de commerce de rattachement, les organisations du secteur privé et départements ministériels concernés : la Justice, les Finances, le secteur privé, le Commerce et les Petites et moyennes entreprises.

Le Cemaco a été mis en place à la suite du constat sur le système judiciaire du Congo jugé lourd et coûteux. Certains reproches sont faits à l'endroit des juges en général tels, la corruption, le côté subjectif et relationnel qui prennent le dessus sur la lecture du droit. Ces facteurs constituent un handicap

pour les investisseurs.

Les chambres de commerce sont à l'origine du Cemaco qui a bénéficié au départ de l'appui institutionnel dans le cadre du PRCCE. Elles assureront l'ancrage institutionnel en ayant comme missions : la domiciliation et l'administration pour faire fonctionner l'institution.

Zoom sur la chambre consulaire de Brazzaville

La Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville constitue le trait d'union entre les entreprises et les décideurs politiques. Elle est composée des syndicats patronaux ou autres organisations sectorielles ou professionnelles et des agences et autres structures étatiques. Elle bénéficie statutairement d'une relative indépendance dans ses actions et d'une légitimité à la fois économique et légale.

Représentant le secteur privé, cette chambre s'active comme relai légitime auprès des institutions publiques d'appui au secteur privé à l'instar du Projet d'appui à la diversification de l'économie ; le projet d'assistance technique d'un montant de 10 milliards de FCFA ; le projet PRCCE ; et le comité de pilotage pour la promotion et le développement du secteur privé national.

Nancy France Loutoumba

DIPLOMATIE

Deux nouveaux ambassadeurs présentent leurs lettres de créances au chef de l'État

Nouvellement accrédités au Congo, leurs excellences Frédéric Renard du royaume de Belgique et Joao José Cabral d'Albuquerque Côte Rael du Portugal, ont présenté officiellement leurs lettres de créances au chef de l'État Denis Sassou N'Guesso, le 12 août à Brazzaville, au cours d'une cérémonie solennelle.

À l'issue de cette séance de travail avec le président de la République, les deux diplomates, très ravis des relations diplomatiques qui lient leurs pays respectifs avec le Congo, ont tous émis le vœu de renforcer au mieux cette coopération bilatérale.

En ce qui concerne le Royaume de Belgique, hormis la coopération qu'elle entretient déjà avec le Congo dans les domaines militaires et douaniers, Frédéric Renard a promis l'élargissement de ces relations dans le secteur des petites et moyennes entreprises, avec le lancement sous peu, de nombreux projets.

Son homologue du Portugal, Joao José Cabral d'Albuquerque Côte Rael, lui aussi, conformément à la politique de son pays, nourrit des ambitions de développer cette coopération bilatérale avec le Congo. Pour y parvenir, le diplomate portugais a assuré qu'il s'emploiera dans plusieurs secteurs d'activités.

Firmin Oyé

FORUM SUR L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

Les chefs d'entreprises attendus pour éclairer les étudiants

La Fondation perspective d'avenir (FPA) organisera du 26 au 27 août prochain à Brazzaville, la première édition du forum intitulé « orientation universitaire et professionnelle » à l'intention notamment des bacheliers et des licenciés. Dans cette optique, elle compte sur le professionnalisme des patrons d'entreprises à cet événement, en vue d'orienter ces élèves et étudiants au profil du marché de l'emploi en République du Congo.

Prélude à la tenue de ce forum, le directeur exécutif de FPA, Abraham Okoko Esseu, a organisé le 12 août à Brazzaville, en collaboration avec la Chambre de commerce, une réunion de prise de contact. Autour de cet échange d'information, les patrons d'entreprises ont eu plus de détails sur le projet.

« Nous mettrons à la disposition des entreprises des stands qui leur permettront de donner aux élèves et étudiants un aperçu de leurs plans de développement à court, à moyen et long terme. Le but est d'accompagner ces jeunes à choisir des options adaptées aux besoins réels des entreprises », a déclaré le directeur exécutif de la

FPA, précisant que les inscriptions pourront être faites sur le champ.

Et de souligner : « Notre objectif est de créer une plate-forme de dialogue et d'information entre les jeunes, les opérateurs de formations et d'entreprises sur la problématique formation et emploi à la lumière des besoins de développement et de l'émergence du Congo. À ce titre, les entreprises privées pourvoyeuses d'emplois sont des partenaires stratégiques naturels pour la fondation ».

Après être édifiés sur leur implication dans l'organisation dudit forum, les hommes d'affaires se sont dits disposés à contribuer à sa réussite. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de l'éducation et de la formation professionnelle prôné par le gouvernement. Ces derniers ont, par ailleurs, profité de cette occasion pour solliciter l'aide de l'État quant à leur accès aux crédits au niveau des banques.

Signalons que ce forum qui se poursuivra à Pointe-Noire les 29 et 30 août, connaîtra la participation d'une vingtaine d'universités nationales et internationales et d'une trentaine d'instituts publics et privés. Près de 5000 visiteurs dont 3000 élèves et étudiants sont attendus.

Lopelle Mboussa Gassia

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Plus de 18 milliards FCFA d'excédent en sept mois pour les Impôts

Plus de 403 milliards FCFA, tel est le montant de recettes réalisées par l'administration fiscale à la date du 31 juillet 2014. Un succès au regard des directives de la tutelle qui avait fixé la prévision annuelle pour ce secteur à 660 milliards FCFA. Il se dégage donc un excédent de 18,116 milliards FCFA.

Pourtant, loin de jouer les triomphalistes ou de se laisser aller à l'euphorie, le directeur général des impôts et des domaines, Antoine Ngakosso, adopte un profil bas. Motif : ces résultats sont en baisse comparés à ceux des sept premiers mois de 2013. Même s'il peut se dire satisfait vu la conjoncture nationale marquée par la baisse de la consommation, Antoine Ngakosso a des mots pour exorter son équipe : « Je vous invite à mettre les bouchées doubles au cours des cinq mois restants pour que la totalité des prévisions prescrites à la direction générale des impôts et des domaines soit atteinte. » Un message que son personnel a certainement interiorisé à l'occasion de la présentation des réalisations des recettes fiscales des sept premiers mois de l'année en cours. Ce qui sous-entend que pour les cinq mois restants, il faut à sa structure réaliser 256,884 milliards FCFA de recettes pour être en phase avec

les prescriptions du gouvernement d'atteindre la somme de 660 milliards FCFA.

Antoine Ngakosso reste optimiste en dépit de la réticence des opérateurs économiques qui avouent être en baisse d'activités. Les affaires ne marchant plus bien, beaucoup d'entre eux ont procédé au report d'échéance de paiement de leur impôt.

Le directeur des Impôts et des domaines pense déjà à développer d'autres stratégies pour répondre aux prévisions budgétaires. Il a expliqué que sa structure ne travaille pas selon la conjoncture. Depuis 2011, sa direction réalise ses prévisions en onze mois et le travail sera renforcé afin que 2014 n'échappe pas à cette règle.

À l'occasion de cette présentation, il a félicité le travail abattu par tous : les agents des impôts pour les efforts fournis dans l'établissement de l'impôt ; les contribuables pour avoir respecté leurs obligations déclaratives et de paiements de leurs impôts et enfin, le Trésor public pour avoir assuré le recouvrement des impôts.

Il sied cependant de rappeler que malgré le fléchissement de la demande, le montant de 660 milliards FCFA des recettes fiscales a été reconduit dans le cadre de la loi de finance rectificative de 2014.

Nancy France Loutoumba

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT



Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez ***4343*1*1# OK /YES**

Coût : 400 fcf/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

 www.waridtel.cg

 04 400 01 23 ou 123

 Warid Congo SA



WARID
Passer à l'action

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Faire participer plus de femmes aux négociations de paix diminuerait le recours à la violence. »

Laurel Stone, chercheuse sur la gestion des conflits et la sécurité des femmes au World Policy Institute, Slate.fr, 13 août 2014

« On n'a pas besoin d'homme fort pour avoir des institutions fortes, on a besoin d'hommes grands. »

Zéphirin Diabré, chef de file de l'opposition burkinabé, RFI, 13 août 2014

« Ce qui était hier évident pour tous ne l'est plus. Le chrétien ne peut plus se désintéresser de la vie politique de son pays. Les chrétiens doivent investir la cité »

Labbé Pierre-Hervé Grosjean, Secrétaire Général de la Commission «Ethique et Politique» du Diocèse de Versailles, Le Figaro, 1er août 2014

« Le travail des journalistes, que ce soit en presse écrite ou sur Internet ou dans d'autres médias, rend les sociétés plus fortes, dynamiques et en fin de compte, garantit une plus grande stabilité et un plus grand espace pour la démocratie. »

John Kerry, secrétaire d'État américain, Oeil d'Afrique, 1er mai 2014

« Les graves tensions de la situation politique internationale devraient appeler plutôt le rassemblement que la polémique »

Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, Libération, 13 août 2014

IN MEMORIAM



Messe de requiem et d'action de grâce à la mémoire de Ferdinand Mouangassa le 15 août 2014.

Le 15 août 2014, notre cher père Ferdinand Mouangassa disparaissait des suites d'un accident de la circulation survenu à Créteil en France. Ancien administrateur de santé et écrivain congolais, auteur de la pièce Nganga Mayala. A l'occasion du 40^e anniversaire de son décès, les enfants Mouangassa et madame Mazikou scholastique vous invitent à assister ou à vous unir d'intentions aux messes de requiem célébrées en différents lieux le 15 août 2014.

En France :

A Paris (6^eme arrondissement) en l'église Saint Supplice à 18h45

Au Congo :

A Pointe-Noire, en l'église Notre Dame au centre ville à 8h A Brazzaville, en l'église Jésus ressuscité au Plateau des 15 ans à 7h

Pour tout renseignement :

En France : 0627524934

Au Congo : 055251422

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

201 enseignants formés au système Ohada

En vue d'adapter les enseignements à l'évolution du système comptable de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA), dans les collèges et lycées d'enseignement technique, une session de formation a été organisée du 5 au 12 août à Brazzaville.

Cette formation était animée par le Centre national de gestion (Cenages) dirigé par Hervé Pascal Ndongo. Cette formation concernait les enseignants de droit et de comptabilité des collèges et lycées d'enseignement technique des départements de Brazzaville et de toute la partie Nord du Congo.

Au total 201 enseignants ont été formés dont 151 des départements de Brazzaville, dix-huit du Pool ; huit des Plateaux; seize de la Cuvette; deux de la Cuvette-Ouest et six de la Sangha. Le conseiller à l'enseignement technique, Jacques Mabiala, explique : « dans le passé nous étions sur la comptabilité faite selon l'Ocam, (le premier plan de gestion comptable et des affaires en Afrique centrale). Actuellement, avec le nouveau système comptable OHADA, adopté dans le domaine du droit et de la comptabilité, cette harmonisation doit intégrer la formation des en-



Des enseignants de droit en formation (crédit-adiac)

seignants ».

François Mvouondo, enseignant d'économie et de vie d'entreprise au lycée, bénéficiaire de la formation dit sa satisfaction : « cette formation sur le droit des affaires de l'OHADA est très importante. Elle permettra aux enseignants d'argumenter les différents thèmes retenus dans leur programme. Les enseignants donneront des notions de base sur le système comptable OHADA et des atouts sur le règlement des contentieux dans le régime OHADA aux élèves ».

Le directeur général du Centre national de gestion (Cenages), Hervé

Pascal Ndongo a, pour sa part, remercié le ministère d'avoir sollicité leur expertise pour la formation des enseignants. Il a assuré que le centre donnera tous les outils nécessaires par rapport à l'évolution du système comptable OHADA à ces enseignants qui pratiquaient encore le système comptable Ocam.

Notons que, le Cenages a pour mission d'assister et de conseiller les entreprises publiques économiques et les collectivités locales dans la technique et les méthodes de gestion de management.

Lydie Gisèle Oko

ROUTE NATIONALE N°1

Six morts et un rescapé dans un accident de circulation

Un taxi de marque Toyota en provenance de Pointe-Noire pour Sibiti, s'est renversé le mardi 12 août sur la montagne de Masséka, dans le Mayombe. L'accident s'est produit à 18 heures, entre le village Mvouti, dans le Kouilou, et Dolisie, dans le département du Niari.

En effet, le taxi qui avait sept passagers à bord (quatre femmes et trois hommes) a été percuté par un grumier chargé, venant en sens opposé. Selon les informations reçues de Djosselle Ndosso, le seul rescapé âgé de 25 ans, l'accident serait dû à la perte de l'équilibre au volant par le chauffeur du grumier. « Il est sorti subitement du virage en pleine descente de la montagne pendant que nous montions. Alors, il a serré de notre côté et a percuté le taxi qui s'est retrouvé hors de la route avec les quatre roues en l'air. Les corps gisaient sur place et le chauffeur du grumier a pris la clé des champs », a témoigné au téléphone le rescapé, après avoir été opéré et subi les différents examens cliniques.

Quatre personnes ont trouvé la mort sur place et deux autres ont succombé à l'hôpital général de Dolisie où elles ont été toutes transférées. Parmi les victimes,

on note quatre femmes et deux hommes. Joint au téléphone par les Dépêches de Brazzaville, le directeur général de l'hôpital général de Dolisie, Mathias Gassay, a fait savoir que « le rescapé qui a subi une intervention chirurgicale de quatre heures au niveau du crâne et de l'œil a eu la vie sauve grâce à la dextérité des médecins et la mobilisation du reste du personnel de santé puisque d'autres se sont rendus à Sibiti. Ils ont été très habiles. Quant aux femmes victimes, l'une a succombé aux urgences et l'autre dans le bloc opératoire dès le début de l'opération », a-t-il fait savoir.

Hormis ce cas d'accident dans le Mayombe, un autre s'est produit le lundi sur la route Loudima-Sibiti. Bilan : deux morts dont l'un sur le coup. Ici, il s'agit d'une collision entre un véhicule et une moto. Transférées à l'hôpital général de Dolisie, l'une des victimes a finalement rendu l'âme suite à des blessures graves au niveau des deux jambes. Ce qui porte le nombre de morts à huit pour la seule journée du 12 août dans cet hôpital général de Dolisie vers lequel semblent converger malades et accidentés des localités environnantes.

L'hôpital général de Dolisie, un point focal en matière de santé

Doté d'un plateau technique performant avec une capacité de 208 lits, l'hôpital général de Dolisie a un rayonnement inter-départemental car, la structure sanitaire accueille des malades venant des départements du Niari, de la Bouenza, de la Lékoumou et même des pays voisins tels le Gabon et la République démocratique du Congo. C'est assurément parmi l'une des raisons qui justifient le choix de cette structure sanitaire comme point focal en matière de santé pendant la période des festivités liées à la célébration des 54 ans de la souveraineté nationale et internationale du Congo à Sibiti. « Tous les cas de maladies et accidents graves seront, durant les festivités, orientés à l'hôpital général de Dolisie », s'est confié à nous son directeur général, Mathias Gassay.

Implanté sur une superficie de 5 hectares, l'hôpital général de Dolisie est un établissement pavillonnaire disposant de 8 services à savoir : la gynécologie, la maternité, la néonatalogie, la pédiatrie, la chirurgie, la médecine, le post-opéré, et les soins intensifs. Malgré cet atout, l'établissement fonctionne à crédit par manque de statut et de budget. À cela se greffe la sempiternelle question de l'insuffisance de spécialistes.

Jeanice Hortence N'guellet (stagiaire)



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo



Avis de Vacance de Poste

Vacance de poste: CS/PSYGBVV/09-12-14
Date limite de dépôt des dossiers : 19
Août 2014 à 16h00
Titre du poste : Consultant psychologue chargé de la prise en charge psychologique des victimes des violences sexuelles
Grade/type de contrat/Durée : Consultant de la Game Moyenne de la grille des consultants du SNU pendant 4 mois (Septembre – Décembre 2014)
Typologie : Bureaux du type 3
Lieu d'affectation : Vindza
Organisation : UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte

Depuis 2009, les Nations Unies se préoccupent de contribuer à la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la sécurité humaine en République du Congo au regard des conflits sociopolitiques qui ont secoué le pays de 1993 à 2003.

Le Département du Pool, entre autres, est le dernier à sortir de ces différents conflits. Par-delà les séquelles physiques encore visibles, ces conflits ont favorisé des actes et pratiques inhumains, notamment les violences à l'encontre des femmes et filles dont les conséquences psychologiques sont vécues en silence par les victimes. Selon les données d'une étude réalisée par le PNUD en 2009, 12,5% des femmes du département du Pool auraient subi une violence sexuelle suite à ces conflits sociopolitiques.

Cette situation préoccupe le système des Nations Unies au Congo qui a mis en place un programme conjoint impliquant le PNUD, l'UNICEF, la FAO, l'OMS et l'UNFPA pour la consolidation de la paix, la prévention des

conflits et la sécurité humaine en République du Congo.

Dans le cadre du cofinancement de ce programme, L'UNFPA a reçu des fonds au titre de l'année 2014, pour appuyer les interventions en matière de lutte contre les violences basées sur le genre et la prise en charge médicale et psychologique des victimes ou des survivants de ces violences. Une partie des fonds, gérée par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), est affectée au recrutement de deux (2) consultants psychologues pour assurer la prise en charge psychologique des victimes des violences basées sur le genre dans deux (2) localités du département du Pool qui ont été entre autres, les plus affectées à savoir : Kindamba et Vindza.

II - Description des tâches

L'objectif de cette consultation est de renforcer la capacité des centres de santé des communautés ciblées à offrir les services de counselling et d'appui psychologique nécessaires aux victimes survivantes des violences basées sur le genre.

Sous l'autorité de la Représentante Résidente, et par délégation, sous la supervision directe de la Chargée de programme Genre et Droits Humains, les Consultants psychologues auront ainsi pour tâches de :

1. Former les prestataires des services de santé aux techniques de counselling et d'appui psychologique aux victimes survivantes des violences basées sur le genre;

2. Créer une unité de counselling et d'appui psychologique aux survivantes des violences basées sur le genre;
3. Assurer le counselling et la prise en charge psychologique des victimes survivantes des violences basées sur le genre;
4. Organiser la base des données et le suivi des centres de santé ciblés sur les violences basées sur le genre;
5. Participer aux sessions de sensibilisation organisées au niveau communautaire dans le cadre du projet;
6. Exécuter toute autre tâche à lui confiée par la Représentante de l'UNFPA au Congo, en relation avec le mandat de l'UNFPA.

III - Qualifications requises

Les consultants doivent avoir une solide formation dans le domaine de la psychologie et une expérience confirmée en counselling et appui psychologique.

Ils doivent :

1. Être détenteur (trice), au minimum d'une maîtrise en psychologie ;
2. Disposer d'une expérience de cinq (5) ans minimum en counselling et/ou appui psychologique
3. Être disposé(e) à travailler sous pression et en campagne;
4. Avoir une bonne capacité d'organisation, d'anticipation et de communication orale et écrite ;
5. Être respectueux des différences culturelles ;
6. Avoir la connaissance orale des langues locales (le lingala et le kituba). Les connaissances culturelles des localités ciblées sont un atout.
7. Avoir une bonne maîtrise du Français et

une bonne capacité de travailler en Anglais.
IV - Dossier de candidature
- Composition :
- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P 11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).
- Dépôt de dossiers:
- Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
- Les candidatures doivent être dans un pli fermé et porter la mention suivante sur l'enveloppe : « Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo Candidature au poste N° CS/PSYGBVV/08-12-14-Consultant PSY VINDZA »
N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi au Jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Les Candidatures féminines sont vivement encouragées.

Brazzaville, le 4 Août 2014

**Roger Laly
Chargé de Bureau l'UNFPA au Congo**

Vacance de poste: CS/PSYGBVK/09-12-14
Date limite de dépôt des dossiers : 19
Août 2014 à 16h00
Titre du poste : Consultant psychologue chargé de la prise en charge psychologique des victimes des violences sexuelles
Grade/type de contrat/Durée : Consultant de la Game Moyenne de la grille des consultants du SNU pendant 4 mois (Septembre – Décembre 2014)
Typologie : Bureaux du type 3
Lieu d'affectation : Kindamba
Organisation : UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte

Depuis 2009, les Nations Unies se préoccupent de contribuer à la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la sécurité humaine en République du Congo au regard des conflits sociopolitiques qui ont secoué le pays de 1993 à 2003.

Le Département du Pool, entre autres, est le dernier à sortir de ces différents conflits. Par-delà les séquelles physiques encore visibles, ces conflits ont favorisé des actes et pratiques inhumains, notamment les violences à l'encontre des femmes et filles dont les conséquences psychologiques sont vécues en silence par les victimes. Selon les données d'une étude réalisée par le PNUD en 2009, 12,5% des femmes du département du Pool auraient subi une violence sexuelle suite à ces conflits sociopolitiques.

Cette situation préoccupe le système des Nations Unies au Congo qui a mis en place un programme conjoint impliquant le PNUD, l'UNICEF, la FAO, l'OMS et l'UNFPA

pour la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la sécurité humaine en République du Congo.

Dans le cadre du cofinancement de ce programme, L'UNFPA a reçu des fonds au titre de l'année 2014, pour appuyer les interventions en matière de lutte contre les violences basées sur le genre et la prise en charge médicale et psychologique des victimes ou des survivants de ces violences. Une partie des fonds, gérée par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), est affectée au recrutement de deux (2) consultants psychologues pour assurer la prise en charge psychologique des victimes des violences basées sur le genre dans deux (2) localités du département du Pool qui ont été entre autres, les plus affectées à savoir : Kindamba et Vindza.

II - Description des tâches

L'objectif de cette consultation est de renforcer la capacité des centres de santé des communautés ciblées à offrir les services de counselling et d'appui psychologique nécessaires aux victimes survivantes des violences basées sur le genre.

Sous l'autorité de la Représentante Résidente, et par délégation, sous la supervision directe de la Chargée de programme Genre et Droits Humains, les Consultants psychologues auront ainsi pour tâches de :

1. Former les prestataires des services de santé aux techniques de counselling et d'appui psychologique aux victimes survivantes des violences basées sur le genre;

2. Créer une unité de counselling et d'appui psychologique aux survivantes des violences basées sur le genre;
3. Assurer le counselling et la prise en charge psychologique des victimes survivantes des violences basées sur le genre;
4. Organiser la base des données et le suivi des centres de santé ciblés sur les violences basées sur le genre;
5. Participer aux sessions de sensibilisation organisées au niveau communautaire dans le cadre du projet;
6. Exécuter toute autre tâche à lui confiée par la Représentante de l'UNFPA au Congo, en relation avec le mandat de l'UNFPA.

III - Qualifications requises

Les consultants doivent avoir une solide formation dans le domaine de la psychologie et une expérience confirmée en counselling et appui psychologique.

Ils doivent :

1. Être détenteur (trice), au minimum d'une maîtrise en psychologie ;
2. Disposer d'une expérience de cinq (5) ans minimum en counselling et/ou appui psychologique
3. Être disposé(e) à travailler sous pression et en campagne;
4. Avoir une bonne capacité d'organisation, d'anticipation et de communication orale et écrite ;
5. Être respectueux des différences culturelles ;
6. Avoir la connaissance orale des langues locales (le lingala et le kituba). Les connaissances culturelles des localités ciblées sont un atout.
7. Avoir une bonne maîtrise du Français et

une bonne capacité de travailler en Anglais.

IV - Dossier de candidature

- Composition :
- Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de références ;
- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- Formulaire P 11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).
- Dépôt de dossiers:
- Les dossiers doivent être envoyés ou déposés au bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC) Centre ville BP 19012 Brazzaville République du Congo (Téléphone : +242 05 521 67 00)
- Les candidatures doivent être dans un pli fermé et porter la mention suivante sur l'enveloppe : « Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo Candidature au poste N° CS/PSYGBVK/08-12-14-Consultant PSY KINDAMBA »
N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi au Jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Les Candidatures féminines sont vivement encouragées.

Brazzaville, le 4 Août 2014

**Roger Laly
Chargé de Bureau l'UNFPA au Congo**

TRIBUNE LIBRE

Aux Congolais et Congolaises de bonne foi

Toute Constitution est la résultante d'une volonté politique et juridique à partir de laquelle une société s'édifie et se stabilise. Si l'Occident a saisi l'importance des lois écrites, il répond de manière efficiente aux mutations planétaires par une stratégie : l'adaptabilité. Par conséquent, amender des textes de loi est une nécessité. Aussi, la République du Congo Brazzaville engage-t-elle l'avenir de sa liberté à mesure qu'elle reconnaît nécessaire le changement sa Constitution.

Parmi vous, certains tenteront de dénaturer mes propos. Mais je leur demande de me lire : je plaide pour la paix. Car l'histoire de notre pays est jalonnée de violences. Sur cette route, nous avons perdu des proches, et nous avons pleuré leur disparition. Mais l'histoire n'est pas une fatalité. Vous, amis de la République du Congo, je vous encourage à œuvrer pour la paix. Vous et moi sommes plus que jamais soudés. Notre nation est «une et indivisible». À présent, c'est à nous, Congolais du troisième millénaire, de renforcer cette paix. Usons de nos Lumières puisque les Démocraties occidentales ont fait piétiner l'équilibre de notre société ; et suite à notre indépendance le partenariat avec ces mêmes Démocraties a été inéquitable. Or, en matière de démocratie, il est une chose admirable, loin de l'effervescence des grandes agglomérations, dans nos villages : effectivement, tout litige s'y règle devant les instances suprêmes, à savoir le chef et les sages. Ces juges écoutent, questionnent, se concertent, votent et adoptent une décision juste et acceptée. En somme, la structure de notre pays est démocratique et pacifique, contrairement à ce que certaines laissent entendre en Occident.

Certes, en ce qui concerne la paix, j'entends les griefs tenus contre notre président, Denis Sassou N'Guesso : « cette paix est fragile ». Il est cependant vain d'accuser un seul homme. A contrario, au nom de l'idéal républicain, il est plus rationnel de réformer les institutions et de transformer notre constitution, texte de 2002, qui répondait à une conjoncture : la sortie des guerres civiles. Car modifier notre constitution entraîne dans son sillage une réflexion sur l'identité et le devenir de notre nation. Or, seule une constitution rénovée et adaptée aux rapports de forces nationaux et mondiaux permettra les solutions adaptées aux préoccupations de nos compatriotes : éducation, emploi, loisir, santé...

Et puisque notre identité est congolaise, il faut corriger le tribalisme. Par conséquent, les partis ethniques doivent œuvrer pour l'amitié entre les Congolais et laisser le gouvernement autonome dans ses décisions. L'esprit républicain doit logiquement s'étendre à nos douze départements tandis que la lutte contre la pauvreté doit être un impératif qui transcende les clivages. Ainsi, notre Constitution doit évoluer grâce à un homme, notre président Denis Sassou N'Guesso, favorable aux réformes et à la paix. Notre Congo demande à son président la mise en place d'un vote par référendum pour la modification de notre constitution et la création d'une commission d'experts capables de nourrir ce changement.

En conséquence, soutenons ce changement de constitution et encourageons notre président à le porter. Faisons de notre Congo le précurseur en Afrique des mutations démocratiques et républicaines. L'hétérogénéité des cultures et histoires des nations de l'Afrique ne doit pas empêcher de réfléchir à l'homogénéité des systèmes de gouvernance et rêver des États-Unis d'Afrique unis autour d'une même Constitution. Par ailleurs, ces systèmes de gouvernance doivent être pensés pour chaque pays et pour le continent africain lui-même selon l'interpénétration de forces et critères africains, de contraintes et paradigmes mondiaux. Enfin, il nous faut encourager les instances politiques à travailler en relation directe avec les sages des villages, lesquels ont un rôle crucial.

Je suis revenue de la diaspora, je vis le Congo d'aujourd'hui. Je viens me joindre à vous, sœurs et frères, pour rendre réalisable le référendum en faveur du changement de constitution.

Aurélié Ganga,
de retour de la diaspora

ENTRETIEN

Jean-Vivien Mombouli : « La production scientifique congolaise peut faire un important bond en avant »

Le Docteur Jean Vivien Mombouli, directeur de la recherche et de la production au laboratoire national de santé publique revient pour Les Dépêches de Brazzaville sur la visite du président de la République à l'institut national de santé américain (NIH) en marge du Sommet Etats-Unis/Afrique et ses retombées pour la recherche congolaise. Entretien

Quelles thématiques ont été abordées lors de la visite du chef de l'État au NIH ?

Plusieurs thématiques importantes ont été soulevées : renforcement des capacités techniques, formation du personnel, problèmes de santé générale avec les AVC, surveillance de la maladie en utilisant des NTIC, organisation et administration de la recherche, Ebola etc. Dans tous ces domaines, nous avons des besoins et nous pouvons bénéficier de transferts de technologie. La venue du chef de l'État apporte pour nos partenaires une confirmation que le niveau politique de notre pays est intéressé ce qui était important. C'est une opportunité pour la communauté scientifique congolaise de faire un bond en avant qualitatif et quantitatif en matière de production scientifique. Le budget du NIH pour l'exercice en cours est de 39 milliards de dollars et il n'y a pas un partenaire mieux financé et mieux outillé technologiquement au monde. Je lance un appel aux chercheurs congolais de se montrer solidaires les uns vis-à-vis des autres afin de pouvoir tirer profit de cette main tendue du NIH. On ne peut rêver mieux comme partenaire.

Quelles retombées pour le Congo peuvent-on espérer de cette visite au NIH ?

Les retombées vont dépendre de l'intérêt que nous voulons y mettre. Le NIH a tendu la main, pour eux c'était important de recevoir un chef d'État africain. Le Congo a des besoins en terme de santé publique, de recherche médicale ou bio-médicale. Nous sommes très en retard même par rapport aux autres pays africains or les problèmes ne manquent pas. Ceux communs à tous les pays africains : paludisme, VIH, tuberculose, Ebola ; les problèmes de santé publique émergents tels que les maladies chroniques, les maladies non



Le Dr. Jean Vivien Mombouli et le président Denis Sassou N'Guesso à l'institut national de santé américain (NIH) ©ADIAC

transmissibles, le président lui-même a parlé des accidents vasculaires cérébraux mais aussi l'accessibilité aux soins, la perception du système de santé par les familles etc. Le NIH est une agence américaine qui occupe la pôle position sur le plan international en matière de recherche en santé. Leur main tendue peut nous aider à élever le niveau chez nous dans n'importe quel domaine de recherche en santé car ils ont l'expertise. C'est à nous de proposer ce que nous voulons.

Quels accords existent entre le NIH et les institutions de recherche congolaises ?

Nous avons déjà signé un accord de collaboration d'abord motivé par la recherche sur Ebola. Notre pays est stable, de petite taille, on peut le sillonner facilement en sécurité ce qui était attractif pour le NIH. L'autre côté intéressant pour eux était d'ouvrir une fenêtre en Afrique centrale francophone, nous sommes quasi le seul pays francophone dans lequel le NIH intervient.

Le NIH a deux types de financements, les financements compétitifs auxquels n'importe quel établissement scientifique d'un pays qui a des relations diplomatiques avec les États-Unis peut candidater, même si le niveau scientifique requis est très élevé. Sur ce point là, nous avons un certain nombre de faiblesses que la collaboration avec le NIH pourrait nous aider à combler. Les

seconds mécanismes d'appui sont les financements intra-muros, c'est-à-dire pour les institutions qui appartiennent au NIH. Nous pouvons également nous inscrire dans ce mécanisme si le protocole se fait avec les équipes du NIH.

Le Congo a-t-il les compétences humaines pour tirer pleinement profit de ce partenariat ?

Il y a des compétences existantes, nous avons une université, des enseignants chercheurs... il y a de la ressource humaine qui pourrait bénéficier de cette aubaine mais en termes de production scientifique, nous n'avons pas des équipes bien outillées. En sciences lorsque vous ne produisez plus, vous ne lisez plus scientifiquement et vous perdez pied. Cela est arrivé à la majorité de nos enseignants-chercheurs mais qu'à cela ne tienne ! C'est à nous de nous auto-évaluer objectivement, de fixer des objectifs et des ambitions réalistes, des priorités en termes de formation etc. Je suis d'un tempérament optimiste et je pense qu'en faisant des études bien ciblées, nous pouvons faire un bond qualitatif important. Nous n'allons pas basculer à l'excellence d'un coup mais il ne faut pas que l'on pêche par manque d'ambition. Sur le long terme, nous devons également favoriser l'apprentissage de l'anglais par nos chercheurs.

Propos recueillis
par Rose-Marie Bouboutou

REMERCIEMENTS

Les veuves Nganongo nées Tsay Oba et Ngala lloyi, la famille Ibara, et les enfants Nganongo expriment leur remerciements et gratitude aux parents, amis et connaissances pour le soutien multiforme lors du décès de leur fils, frère et beau fils Nganongo Guy Victor décédé le 12 juillet 2014 à Pointe-Noire et inhumé le 17 juillet 2014 à Brazzaville. Que son âme repose en paix auprès du seigneur.

La famille Nganongo

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

BRICS

Les cinq préparent leurs propres câbles sous-marins

Les cinq pays membres des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et l'Afrique du Sud) sont en train de construire leurs propres câbles sous-marins pour ne plus dépendre du contrôle anglo-saxon, a-t-on appris de sources sûres

Après l'annonce, le 15 juillet dernier, de la création d'une banque de développement communautaire dotée d'un capital de 50 milliards de dollars et dont le siège sera basé à Shanghai, mais aussi de la création d'un fonds d'urgence de réserve de 100 milliards de dollars, les pays formant l'espace Brics se sont engagés à assurer leur indépendance en matière de câbles sous-marins. Ils s'emploient actuellement à mettre un terme au monopole de Londres et de Wall Street dans

ce secteur. Le projet de câbles sous-marins pour les Brics en construction serait même en phase finale de mise œuvre, précise la source qui indique que les 34 000 km de câbles des Brics vont avoir une capacité de 12,8 terabit/s. Ce matériel sera lié aux câbles WACS (West Africa Cable System), EASy Eastern Africa Submarine system) et SEACOM. De cette manière, les cinq pourront avoir un accès direct à 21 pays africains. Ces pays auront à leur tour un accès immédiat à Internet et aux pays des Brics. L'échéance de mise en œuvre est prévue pour 2015.

Le système planétaire de câbles sous-marins, lancé au milieu du XIXe siècle, est un pilier fondamental de notre société moderne. Ceci étant, parce qu'il permet la circula-

tion d'énergies et de données informatiques. L'an dernier, l'on dénombrait déjà quelque 265 câbles sous-marins assurant 99% du trafic Internet et des communications téléphoniques à travers le monde. Solidariteeprogess.org note que la configuration de tout ce réseau est sous le contrôle du Royaume-Uni et des États-Unis.

L'ancien employé de la CIA (Agence de sécurité nationale américaine) et de la NSA, Edward Snowden, qui a fait cette révélation affirme que si la NSA parvenait à espionner la quasi-totalité des communications, c'était parce qu'elle contrôlait la colonne vertébrale d'Internet qui n'est autre que le réseau de câbles et les stations terrestres qui en résultent.

Nestor N'Gampoula

NÉCROLOGIE

Joseph Gambou Nkaba, Elenga (Oko Nianga, Vivianne, Koumou

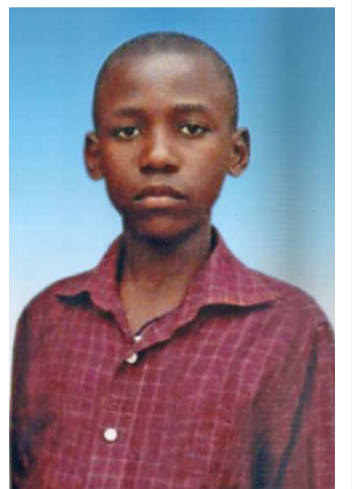


Séverin, Flora Vilarène) Laure Ngala Gama, Raïssa Akouala, Gato (Gama Vasthie, Divine Vanicia) et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante et grand-mère, Thérèse Nianga Ngatho, survenu le 7 août au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°20 rue Ndzabi à Mikalou 2 (derrière Ciespac), arrêt de bus la pépinière (lycée Thomas Sankara).

Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean Gabriel Koubeta, Alphonse Diamoneka, Philomène Bazenga, Christine Nzonzeka, les familles Loupet, Houla et Nanitelamio ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur petit-fils, fils et Neveu, Rolly Ebienga, le 9 août lors d'une noyade sur la rivière Léfini.

La veillée mortuaire se tient au n°55 rue Madingou à Moundali.



M. Ismaël Okounga, agent des Dépêches de Brazzaville, Roger Okounga Dembo, les familles Lalois et Madouka ont le regret d'informer aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante et grand-mère nommée Rosalie Lalois survenu le 9 août 2014, à Brazzaville. La veillée se tient au domicile familial n°24, rue Abala Talangaï, croisement avenue Marien Ngouabi. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement par voie de presse.



SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE TRAITEMENT DES IMAGES ET LE DESIGN

Contenu du séminaire :

- Notions de mensuration, de couleur, de calque, de formats d'image, ... et de design
- Traitement et montage des images complexes
- Retouche photos
- Conception des affiches publicitaires pro
- Conception des cartes de visite pro et des logos
- Importation et utilisation des plug-in Photoshop

Début : 19 Août 2014

Durée : 3 semaines

Coût : 45 000 Frs CFA + 1 marker non permanent

Heures : 17H - 19H30

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit), à l'étage. MAG.SYS
Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

**Formation
100% Pratique**

**• Initiation
• Avancé**

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{New}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11

Kin +243899320131

EBOLA

L'OMS a autorisé l'emploi du vaccin expérimental

Le comité éthique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est réuni le mardi 12 août à son siège de Genève, en Suisse, pour déterminer dans quel cas utiliser les médicaments non homologués, ZMapp, pour traiter les personnes infectées par le virus Ebola.

Après s'être longuement penchés sur le sujet et devant les circonstances exceptionnelles de l'épidémie, la plus grave depuis la découverte du virus, il y a quarante ans, les experts ont accepté l'utilisation ou l'administration du vaccin expérimental aux malades du Virus Ebola. Confectionné par un laboratoire américain, ce vaccin avait d'abord été testé sur les humains mais il s'était montré très efficace chez les singes. Il a été aussi utilisé sur deux Américains infectés par le virus au Liberia. « Il est éthique d'offrir des traitements non homologués dont l'efficacité n'est pas encore connue ainsi que des ef-

fets secondaires, comme traitement potentiel ou à titre préventif », ont convenu les experts lors de la rencontre de Genève.

À en croire les experts, les États-Unis étaient au départ réticents pour envoyer le vaccin expérimental en Afrique ou ailleurs. Ils ont finalement décidé à le faire, plus précisément au Liberia, un pays durement touché par l'épidémie. Malgré l'approbation de l'utilisation des traitements non homologués, les experts ont souligné que toutes les conditions rigoureuses d'un essai clinique classique doivent être respectées. « Il ne s'agit pas de prendre n'importe quelle poudre de perlimpinpin sous prétexte que les taux de mortalité d'Ebola sont très élevés pour l'utiliser sur des patients », a prévenu Marie Paule Kieny, sous directrice générale à l'OMS au cours de cette rencontre. « Il s'agit de voir quels sont les produits qui ont fait leurs preuves au moins dans des modèles animaux

contre une infection et une maladie d'Ebola et quels sont les effets secondaires qu'on a pu observer dans ces modèles, pour essayer de déterminer si ce qu'on attend comme bénéfice est commensurable avec ce qu'on fait courir comme risque au patient », a-t-elle expliqué.

L'OMS affirme que 1013 personnes sont déjà mortes du virus Ebola en Afrique de l'Ouest depuis l'apparition en Guinée au mois de janvier de cette épidémie. Le dernier bilan fait aussi état de 1848 cas enregistrés.

Si le vaccin expérimental Zmapp a fait ses preuves aux États-Unis et est actuellement utilisé au Liberia, il faut signaler que le missionnaire espagnol atteint du virus Ebola dans ce pays et rapatrié la semaine dernière dans son pays est mort mardi. Il est devenu ainsi le premier européen à succomber au virus Ebola depuis le début de l'épidémie en janvier.

Nestor N'Gampoula

LITTÉRATURE

La misère d'une femme à travers « Une si longue lettre » de Mariama Bâ

Ce roman de 164 pages paru aux Nouvelles éditions africaines évoque la polygamie, une réalité que vivent la plupart des femmes noires, africaines à l'instar du personnage du roman : Ramatoulaye.

Ramatoulaye adresse un long courrier à Aïssatou sa meilleure amie d'enfance installée aux États-Unis. Elle lui fait part de ce qui lui est arrivé suite au décès de son mari Modou avec qui elle est restée mariée pendant 30 ans.

Elle évoque également leurs souvenirs d'étudiantes impatientes de changer le monde, rappelle aussi les mariages forcés, l'absence de droits des femmes. Et que dire des quarante jours de veuvage que lui impose la tradition musulmane ? Ramatoulaye s'en est accommodée tout comme des secondes noces de son mari avec Binetou, une copine de leur fille à l'école. Mais elle découvre bien d'autres misères sur son mari qui a contracté des dettes et hypothéqué la maison pour entretenir sa nouvelle femme et financer leur villa.

De nationalité sénégalaise, et de formation enseignante, Mariama Bâ, née dans une famille traditionnelle et musulmane, a été élevée après la mort de sa mère par ses grands-parents. Elle est auteure de « Une si longue lettre » et « Un chant écarlate ».

Son premier roman connaît un grand succès et obtient le prix Noma lors de la foire du livre de Francfort, Mariama Bâ meurt avant la publication de son deuxième roman, « un chant écarlate », dans lequel elle a raconté l'échec d'un mariage mixte entre un Sénégalais et une Française. Ses œuvres reflètent les conditions sociales de son entourage immédiat et de l'Afrique en général ainsi que les problèmes qui en résultent tels que, la polygamie ou l'exploitation des femmes.

Rosalie Bindika

ÉVASION FISCALE

L'Italie et le Congo unissent leurs efforts

La Convention signée à Brazzaville en 2003 est entrée en vigueur en Italie mardi.

Un entrefilet à peine visible dans la presse a signalé mardi que l'Italie et la République du Congo sont désormais en phase dans la lutte contre la criminalité financière, le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. L'acte est désormais susceptible de poursuites judiciaires et pénales quand il est commis dans l'un comme dans l'autre

territoire par un citoyen de l'un comme de l'autre pays. Surtout, les deux pays reconnaissent désormais que les poursuites engagées par l'un ont valeur juridique dans l'autre. Cela permet d'éviter la double imposition, notamment dans le cas récurrent des marchandises et des biens imposables. La mesure est importante parce que même si le Congo est un pays de faibles flux pour l'Italie et l'Italie une destination pas toujours parmi les premières pour les entrepreneurs congolais, il n'est pas rassurant de devoir se soumettre à des doubles for-

malités devant l'une ou l'autre frontière. Le pétrole congolais prend souvent la direction de l'Italie... Ce sont là quelques-unes des conséquences de la Convention signée le 15 octobre 2003 à Brazzaville entre le gouvernement congolais et la République italienne. Ce mardi 12 août 2014 marquait la date d'entrée en vigueur de cette convention en Italie. Comme il est d'usage, le texte est paru dans la Gazzetta ufficiale, le journal officiel italien dans son édition du jour en page 121.

Lucien Mpama

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CADRES INFORMATIENS ET BANCAIRES DE HAUT NIVEAU DE NATIONALITE CONGOLAISE POUR LE LANCEMENT ET LE FONCTIONNEMENT DE LA BANQUE SINO-CONGOLAISE EN CREATION

1-La République du Congo, les actionnaires publics et privés congolais et la Banque Agricole de Chine (6ème banque du monde) ont signé le 12 juin 2014 à Beijing (République Populaire de Chine) un Protocole d'Accord relatif à la création d'une banque universelle installée au Congo et dont le siège sera à Brazzaville.

2-Cette banque sera dotée d'un capital consistant et aura une vocation nationale puis régionale.

3-Pour mettre en œuvre le Protocole d'Accord susmentionné, une « Task Force » mixte sino-congolaise est en cours de constitution. Elle aura pour mission de mener des actions devant aboutir à la création effective de cette banque.

4-Le Projet PCIF, sis au 96 bis Avenue Charles de Gaulle, 1er étage de l'Immeuble Ebatha, Plateau centre-ville, Brazzaville, est chargé du recrutement des cadres congolais de qualité qui feront partie de cette équipe mixte. Selon leur performance, ils seront reversés dans les effectifs de la future banque.

5-Dans un premier temps, le recrutement concerne les compétences suivantes :

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans le développement de logiciels. Ce dernier doit détenir au moins un Master en informatique (Bac+5), connaître l'environnement IBM CICS, pratiquer le langage C et maîtriser la technologie Microsoft .net . Il doit avoir une expérience de cinq (5) ans au minimum dans le développement des applications informatiques, de préférence dans le domaine bancaire. Une maîtrise

du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un ingénieur informaticien spécialisé dans la base de données. Il doit être titulaire au moins d'un Master en informatique et avoir une expérience de cinq (5) ans dans la conception et la gestion des bases de données Sybase et Oracle. Une certification dans ces deux technologies est nécessaire. Une connaissance du logiciel Sopra Banking Amplitude, des opérations bancaires et de l'anglais est un plus. Ce cadre sera appelé à travailler dans un centre informatique à Guangzhou en Chine avant le déploiement de la solution au Congo.

- Un cadre comptable de haut niveau spécialisé dans la comptabilité bancaire. Les diplômes requis sont : expertise comptable, MSTCF, DESCF, DSCG, ou équivalents. Une maîtrise du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) de la COBAC et des dispositions comptables de l'OHADA est indispensable. Une connaissance de l'informatique et de l'anglais est un plus. Il sera appelé à seconder le Directeur Financier et Comptable. Ce cadre sera responsable du volet comptable de l'application informatique qui sera développé à Guangzhou en Chine avant son déploiement au Congo.

- Un cadre commercial de haut niveau maîtrisant à la fois le corporate banking et le retail banking. Il doit détenir un Master en banque et surtout avoir une expé-

rience commerciale d'au moins cinq (5) ans. Il sera chargé de la mise en œuvre de la stratégie commerciale de la banque et est appelé à diriger l'une des deux directions commerciales. La connaissance de l'informatique et de l'anglais est vivement souhaitée. Il participera également aux travaux de développement de l'application informatique à Guangzhou en Chine.

6-Les candidats sont invités à faire acte de candidature en envoyant au Projet PCIF uniquement par mail (uotsoan@yahoo.fr) avant le 15 août 2014, un dossier sous format PDF comprenant :

- Un curriculum vitae (CV), daté et signé : présentation du candidat, sa formation scolaire et universitaire et surtout son expérience professionnelle.
- Une lettre de motivation d'une page au plus.

7-Les candidats retenus pour les entretiens seront informés par mail et par téléphone les 16 et 17 août 2014.

8-Les candidats éligibles retenus résidant au Congo seront reçus en entretien de recrutement les 19 et 20 août 2014, de 10 H à 19 H au siège du Projet PCIF à l'adresse susmentionnée. Quant aux candidats résidant à l'étranger, notamment en France, ils seront reçus au Hilton Roissy Charles de Gaulle, le 21 août 2014 de 12 H à 18 H (Contacts : +33 6 12 01 74 73 ou 06 42 11 83 85).

9-Pour tout renseignement supplémentaire, appeler aux numéros suivants : (+242) 06 675 10 48 ou (+242) 06 676 13 46./-

VOLLEYBALL

La DGSP lance sa campagne de détection des jeunes talents

Le club a pour objectif de préparer, à travers cette campagne, une pépinière capable d'assurer la relève dans les années à venir.

La DGSP veut disposer des volleyeurs talentueux dans son effectif sur l'ensemble des catégories. Aussi souhait-elle mettre en place deux équipes de la catégorie pupille en filles et garçons. Ces pupilles compléteront donc les équipes des catégories cadettes, juniors et seniors déjà en place dans les deux versions. La campagne de détection récemment lancée à Brazzaville obéit donc à cette nécessité. Une initiative bien accueillie par les jeunes filles et garçons qui, avec beaucoup d'enthousiasme sont venus de tous les horizons de la ville capitale. Le nombre n'est pas déterminé puisqu'à mesure que les jours passent, le taux d'apprenants s'accroît.

À en croire l'entraîneur en charge de leur formation, Jean Pierre Malumba, le travail porte sur les techniques de base d'autant plus que la majorité des jeunes découvre le volleyball pour la première fois. Ils sont donc à l'étape de l'initiation à cette discipline sportive. « Pour l'heure nous travaillons sur les touches hautes et les touches basses en dehors de bien d'autres aspects techniques élémentaires auxquels nous initiions ces enfants », a expliqué l'entraîneur qui n'a pas manqué d'apprécier la volonté et la détermination de ces jeunes d'apprendre le volleyball et d'y faire carrière. « Je me suis lancé dans le volleyball pour en devenir un grand joueur, avoir une place même dans l'équipe nationale », a indiqué Aristide Dzion, un jeune apprenant de 12 ans. Larissa Bokouamanga âgée de 13 ans a abondé dans le même sens : « Je suis venue pour la première accompagner mes sœurs, finalement, j'ai commencé les entraînements. Ayant pris goût, je ne voudrais plus lâcher afin d'être retenue dans les rangs de la DGSP », a-t-elle fait savoir. Les propos du secrétaire général de la DGSP, Blaise Ngamba, les ont davantage motivés. « Après la formation, ces jeunes seront intégrés dans l'équipe selon leurs catégories respectives », selon lui.

En rappel, la DGSP n'est pas à sa première campagne de détection. Lors de la saison sportive 2011-2012 le même travail était fait. La saison 2012-2013 aussi. C'était la promotion Blaise Adoua. Pour cette année, la promotion pourrait être dédiée au président d'honneur, le colonel Serge Oboa, à défaut du président actif, le colonel Norbert Elion. La campagne de détection, pour l'heure, se poursuit. Les jeunes qui souhaitent faire leurs pas dans le volleyball ne devraient donc pas hésiter à rejoindre ceux qui sont déjà à l'œuvre.

Rominique Nerplat Makaya



FORUM DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition






FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014
Hôtel LEDGER - Brazzaville

29-30 août 2014
Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20
info@perspectivesavenir.org

TESTS DE SÉLECTION • INSCRIPTIONS • BOURSES







Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE

- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 479.000 TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 259.000 TTC




Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Sibiti accueille ses hôtes dans sa nouvelle robe

Comme bien d'autres chefs-lieux avant lui, Sibiti accueille le 54^e anniversaire des festivités marquant l'indépendance du Congo, couplée à la municipalisation accélérée.

Fait remarquable, le chef-lieu du département de la Lékoumou n'est plus ce gros village qu'il était il y a encore quelques mois. La politique de modernisation a vite fait de le transfigurer au point que certains natifs, qui reviennent à la faveur de la fête, ont de la peine à se retrouver car, tels des champignons sortis de terre dès la première pluie, de nombreux ouvrages ont changé positivement le décor de Sibiti rendant fiers ses citoyens. Petite revue des infrastructures.

En effet, l'État, à travers la délégation générale aux Grands travaux, a décidé de classer les infrastructures en deux catégories, à savoir : les projets liés à la fête du 15 août et les projets préfectoraux dont les travaux se réalisent progressivement dans les chefs-lieux des districts.

En ce qui concerne les projets liés à la fête du 15 août, la dernière mission d'évaluation, effectuée du 31 juillet au 2 août par la délégation générale aux Grands travaux, avait marqué sa satisfaction quant à leur niveau d'exécution. Ces projets sont : le boulevard où va se dérouler le défilé, le stade, l'aéroport, le pavillon présidentiel, les installations électriques et d'adduction d'eau, les voiries urbaines et le chapiteau devant accueillir le banquet.

Le boulevard joliment habillé, accueille le 15 août le monstre



défilé civil et militaire. Les deux tribunes, décorées aux couleurs de la République, attendent fièrement le 15 août les invités, sous le regard curieux et ébahi des enfants et autres paysans étonnés de voir Sibiti devenue, pour la circonstance, la capitale du Congo. Les dernières retouches des ouvriers affairés suscitent la curiosité des passants.

La piste de l'aéroport, longue d'environ 2 km, a accueilli le premier vol inaugural le 8 août

dernier après une première tentative ratée le 7 août du fait d'un grand brouillard. Les travaux de l'aérogare se trouvent

les belles infrastructures sportives dont dispose le Congo. Un stade annexe presque achevé, complète ce joyau.

de la ville ne sont pas encore connectés au réseau d'adduction d'eau. La priorité est mise sur le centre-ville et les lieux où se trouvent les ouvrages indispensables pour la fête de l'indépendance.

Les 27 km de voiries urbaines prévues sont bitumées. Selon les techniciens, la ville de Sibiti bénéficie, dans ce domaine, de l'avantage du terrain qui ne présente pas d'érosions ; parce que son sol est compact et granulé. Notons que ces voiries urbaines bitumées réduisent la poussière dans la ville qu'elles embellissent plutôt.

Le chapiteau devant accueillir le banquet du 15 août trône sur l'endroit choisi pour la circonstance. Le palais présidentiel a reçu son locataire depuis mercredi 13 août, dans l'après-midi. À propos de la capacité d'accueil de Sibiti, les autorités locales comptent sur les villes environnantes pour décongestionner le chef-lieu de la Lékoumou. Cependant, les dispositions sont en train d'être prises pour que tous les invités soient logés. Mais sur le terrain, les prix de certaines chambres d'hôtel sont jugés inaccessibles par les demandeurs. On trouve à Sibiti des chambres d'hôtel dont les prix varient entre 450.000 et 500.000 FCFA. Même celles qui revenaient auparavant à 10.000 FCFA ou 20.000 FCFA ont vu leur prix quadruplé ou quintuplé. « C'est tout l'envers du décor ! », a lancé, l'air surpris, un confrère en mission dans la ville.

Roger Ngombé

au niveau des dernières retouches, pendant que le pavillon présidentiel accueille depuis le 13 août ses premiers invités ; en premier lieu le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Le stade de Sibiti, d'une capacité de 7000 places assises, accueille le 15 août dans l'après-midi, la finale de la coupe du Congo qui oppose le Cara aux Diables Noirs. Ce stade, construit par les ouvriers chinois et congolais, est parmi

Les installations électriques et d'adduction d'eau sont achevées. La centrale thermique équipée de deux groupes électrogènes de 1350 kva chacun est opérationnelle depuis une semaine. Toute la ville de Sibiti est éclairée à partir de cette centrale et ce, depuis le 7 août, date des premiers essais techniques.

Malgré la rigidité du sol de Sibiti, les travaux d'adduction d'eau sont quand même avancés. La plupart des quartiers

Des chiffres qui renseignent...

Avec une population d'environ 96.390 habitants dont 45 877 hommes et 50 516 femmes (55,88%), le département de la Lékoumou s'étend sur une superficie avoisinant 20.950 km². Il compte cinq districts : Sibiti, son chef-lieu, Komono, Zanaga, Bambama et Mayéyé. Selon les autorités départementales, c'est un département potentiellement riche. Mais jusqu'ici la principale richesse reste l'exploitation forestière, avec au moins deux usines de transformation du bois (scieries modernes) et de sept exploitants forestiers.

Ce département est aussi riche en minerai tel qu'en témoigne la mine de fer de Zanaga dont le permis d'exploitation sera très bientôt attribué à la compagnie Mining Project Development (MPD), déjà détentrice du permis de recherches minières. Le département de la Lékoumou pratique surtout l'agriculture qui faisait de lui, jadis, l'un des bassins de production du pays. Les ethnies les plus dominantes sont les Bayaka, Bambamba et Téké, Lalis, Kotas et les Babongo (Autochtones). Ces derniers représentent 20 % de la population générale soit 11456 habitants dont 6.069 femmes. Vu l'importance de la population autochtone, le département de la Lékoumou occupe la deuxième place après celui de la Likouala.

Nombre d'habitants par district

Sibiti : 46 608 habitants dont 22 206 hommes et 24 402 femmes ;

Komono : 14 581 habitants (6 918 hommes et 7 663 femmes) ;

Zanaga : 16 649 habitants (7 848 hommes et 8 801 femmes) ;

Bambama : 4 906 habitants dont 2 362 hommes et 2 544 femmes ;

Mayéyé : 13 649 habitants (6 543 hommes et 7 106 femmes).

Notons que la sous-préfecture de Mayéyé est dirigée depuis 2012 par une femme en la personne de Joséphine Lounda et les communautés urbaines de Komono et Zanaga sont présidées également par des femmes nommées administrateurs-maires. Le département de la Lékoumou dispose également de deux sénatrices.

La carte sanitaire de la Lékoumou

Le département de la Lékoumou est réparti, sur le plan sanitaire, en deux Circonscriptions socio-sanitaires (CSS), notamment celle de Sibiti qui couvre les districts administratifs de Sibiti, Komono et Mayéyé, et la CSS de Zanaga qui couvre les districts de Bambama et de Zanaga. Il présente trois problèmes importants : la grande prévalence du VIH, la malnutrition chronique et la pauvreté. « Nous avons la grande prévalence du VIH (4,8%) ; 42,6 % des enfants de la Lékoumou présentent les symptômes de malnutrition chronique ; et selon l'enquête congolaise des ménages, le département a la plus grande prévalence de la pauvreté. C'est donc cette trilogie qui nous caractérise. Nous avons aussi une autre spécificité en ce qui concerne la population, puisque nous avons près de 20% de la population autochtone.

Donc nous sommes obligés de lever des barrières financières pour l'offre des soins de santé. Nous offrons presque tout gratuitement pour que les populations trouvent accès aux soins », expliquait récemment le directeur départemental de la santé de la Lékoumou, le docteur Jean Raoul Chocolat.

Parfait Wilfried Douniama

AMC Telecom

Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions

Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
 Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
 Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
 Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, Président du Congrès, Monsieur le Président du Sénat, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Mes Chers Compatriotes

Ainsi que l'exige notre constitution, je suis au rendez-vous annuel pour faire le bilan de la vie de notre nation pendant les douze derniers mois.

Cette fois encore, je le fais avec confiance.

La confiance dans notre peuple qui ne nous a pas privés de la sienne.

La confiance dans nos choix politiques et économiques qui nous ont ouvert les voies de l'espérance et du progrès.

La confiance dans l'avenir tant les horizons nous paraissent ouverts et les perspectives prometteuses.

Mais, ne l'oublions jamais. Que de sacrifices consentis par tous pour retrouver le chemin de la stabilité et de la croissance !

Quel lourd tribut collectivement payé afin que s'ouvre à nous la voie du renouveau et de la cohésion nationale !

J'entends des voix qui insinuent (déjà !) que le Congo a toujours été tel qu'il est aujourd'hui.

La réalité, nous le savons, est loin de ce déni. Elle est dans la vérité que l'on ne devrait jamais cesser de restituer.

La vérité est simple.

Au sortir de la tragédie de 1997, notre pays était détruit, meurtri, exsangue. Il fallait redonner confiance et espoir au Congo afin qu'il redevînt maître de son destin.

C'est ce que nous avons fait. Ensemble.

Grâce à l'effort national que nous avons conduit sans relâche, avec patience et abnégation, nous avons réuni les conditions les plus favorables du développement de notre pays.

Tant et si bien qu'il y a cinq ans, lorsque j'ai ouvert une nouvelle voie au peuple en lui proposant le « Chemin d'Avenir », je proclamais que notre ambition était de transformer le Congo, de le moderniser, de l'industrialiser en vue de le conduire avec assurance à la prospérité.

Depuis, nous en avons résolument pris la voie. En même temps que nous reconnaissons que beaucoup de choses restent encore à faire, nous ne pouvons pas nous empêcher de dire que de grandes avancées ont été accomplies dans l'approche de nos objectifs.

Aujourd'hui, l'activité nationale progresse de façon régulière, à la mesure de nos avancées. La paix est durablement établie. Le spectre de la violence est à jamais éloigné. Les institutions politiques remplissent convenablement leur office conformément à leurs missions. Notre démocratie

s'affermi chaque jour. L'économie nationale est en pleine croissance. Nos finances sont assainies et affichent désormais des excédents. La condition sociale d'ensemble s'améliore progressivement.

Le Congo se transforme dans la stabilité. Tous ceux qui parcourent notre pays le reconnaissent. Jamais auparavant, nous n'avons construit, bâti et équipé notre territoire qu'en cette période. L'émergence vers laquelle nous cheminons n'est plus un rêve.

Telle est, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la situation générale du Congo dont voici la revue circonstanciée que nous ouvrons par l'économie.

Depuis le début des années 2000, à l'exception de 2007, l'économie congolaise est régulièrement en croissance. Cette vérité n'a pas été démentie en 2013 et ne le sera pas non plus en 2014. En dépit de la morosité qui, ces cinq dernières années caractérise la situation économique mondiale, l'économie nationale a préservé un rythme de croissance moyen autour de 5%. Il n'est pas exclu que le taux de croissance de notre économie atteigne les 10% en fin de cette année.

Ainsi qu'en témoignent le Fonds Monétaire International et les agences de notation, l'économie congolaise demeure sur une trajectoire de forte croissance avec une perspective stable sur le moyen et le long termes. Cette résilience de notre économie, nous la devons aux réformes structurelles, aux bonnes politiques économiques conjoncturelles et à la discipline budgétaire que nous mettons sans cesse en œuvre.

La croissance soutenue a pour effet entre autres, l'amélioration de la situation de l'emploi.

Qu'elles soient nationales – la Direction Générale de l'Economie et l'Institut National des Statistiques – ou internationale – le Bureau International du Travail –, toutes les sources attestent de la réduction notable du chômage au Congo.

En 2013, l'emploi hors secteur informel a progressé de 6,4% dont 10,3% pour les emplois permanents.

Aujourd'hui, le taux de chômage est estimé par tous à moins de 10% de la population active, soit moins de deux cent mille (200.000) demandeurs d'emploi.

Cette bonne évolution de l'emploi est liée à l'expansion de la branche bâtiment et travaux publics, aux performances des industries manufacturières et de la filière bois, ainsi qu'au dynamisme des activités du secteur tertiaire, notamment les télécommunications, les transports et le commerce. Le tout favorisé par des dépenses publiques très élevées, plus de trois mille (3.000) milliards de francs CFA en 2013 et plus de trois mille cinq cents (3.500) milliards de francs CFA en 2014 dont près de deux mille (2.000) milliards d'investissement public en 2013 et deux mille cinq cents (2.500) milliards en 2014.

Comme on pouvait s'y attendre, l'intensification de l'activité économique a engendré une hausse des prix au-dessus de la norme sous régionale fixée à 3%.

En 2013, le taux d'inflation était de 4,7% après avoir atteint les 5% en 2012.

En 2014, l'inflation reviendrait à 3,4%. C'est principalement la hausse des prix des produits alimentaires et des matériaux de construction massivement importés qui justifie ces taux d'inflation relativement élevés.

Sur le plan du commerce extérieur, le Congo enregistre, depuis le début des années 2.000, un solde largement positif grâce à ses exportations des hydrocarbures.

De 2010 à maintenant, les exportations du pétrole brut se maintiennent à plus de quatre mille (4.000) milliards de francs CFA chaque année contre des importations dans tous les secteurs qui ne dépassent pas les trois mille (3.000) milliards de francs CFA. Ainsi en 2013, le solde du commerce extérieur affichait un excédent de mille cinq cents (1.500) milliards de francs CFA. L'excédent commercial devrait avoisiner les mille (1.000) milliards de francs CFA en 2014.

Le niveau élevé des dépenses publiques ne signifie pas ici que nous stimulons l'économie par des déficits budgétaires. Au contraire. Les finances publiques sont maintenues saines. Année après année, elles se soldent par des excédents budgétaires chiffrés en centaines de milliards de francs CFA. C'est le cas en 2013. Et ce sera encore le cas en 2014.

Le niveau élevé des dépenses publiques est avant tout le reflet de notre détermination à bâtir le nouveau Congo, en investissant pour combler le déficit national en investissements de tous genres. De fait, l'investissement public est aujourd'hui au moins cent fois plus important qu'il ne l'était au début des années 2000. Tout cela se fait dans un cadre budgétaire stabilisé et maîtrisé sur le moyen terme comme l'exige la loi organique de septembre 2012 relative au régime financier de l'Etat.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

L'examen de l'activité économique nationale, secteur par secteur, nous renseigne, de façon beaucoup plus détaillée, sur le bulletin de santé de notre économie.

Le secteur des hydrocarbures, épine dorsale actuelle de notre économie, connaît une relative stabilité.

La tendance baissière de la production du pétrole, amorcée en 2011 s'est arrêtée en 2013.

En effet, la prévision révisée de la production pour cette année est de 95 millions de barils, contre 89 millions en 2013. Plusieurs nouveaux champs sont en cours de développement. Les perspectives pour la période allant de 2014 à 2018, laissent entrevoir une augmentation substantielle de la production pétrolière, avec un pic dépassant les 120 millions de barils en 2017.

Cela est de nature à élargir les marges de manœuvre de l'Etat aussi bien pour l'investissement public que pour l'encouragement et l'accompagnement de la nécessaire diversification de l'économie nationale.

A propos de diversification, j'aimerais, par des faits, illustrer les efforts y relatifs engagés dans notre pays.

Je commence par l'industrialisation du pays, notre choix stratégique de développement, qui prend progressivement corps. L'industrialisation gagne davantage en visibilité avec :

- l'entrée en activité avant la fin de l'année des quinze premières usines installées par l'Etat dans la zone industrielle et commerciale de Maloukou ;
- l'implantation en 2013 et 2014 de 25 nouvelles unités industrielles par des promoteurs privés ;
- la construction, en plus de celle de Brazzaville, de trois (3) nouvelles fonderies, dont deux (2) à Pointe Noire et une (1) à Dolisie ;
- l'entrée en production de la cimenterie de Dolisie ;
- la construction de trois (3) autres cimenteries, dont la production commencera en 2015, respectivement à Hinda, dans le Kouilou, à Yamba, dans la Bouenza et à Mindouli, dans le Pool.

D'ici à 2015, la capacité de production globale de ciment au Congo sera portée à trois millions cent vingt mille (3.120.000) tonnes, contre cinq cent vingt mille (520.000) tonnes actuellement.

Plusieurs autres projets industriels ont atteint un bon niveau d'avancement, tels que :

- les quatre zones économiques spéciales de Ouesso, Oyo-Olombo, Brazzaville – Pointe-Noire ;
- le complexe industriel céramique de Makoua ;
- la verrerie du Kouilou ;
- l'usine de fabrication de panneaux solaires d'Oyo ;
- la production de calcaire à Madingou ;
- l'usine de cristallisation de Mengo ;
- le complexe textile de Maloukou ;
- les scieries des bois de NGombé dans la Sangha et de Mapati dans la Lékoumou ;
- l'usine des contre-plaqués de Bétou dans la Likouala.

Dans le domaine agro-pastoral et de la pêche, autres activités de diversification, nous continuons de poser, dans la nécessaire persévérance, les jalons d'une moisson prochaine.

Outre l'indispensable diversification de l'économie, notre grand défi dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche demeure la sécurité et l'indépendance alimentaires. **C'est ainsi que se réalisent :**

- la relance de la culture du cacao, dans la Cuvette et dans la Sangha ;
- la revalorisation des anciennes palmeraies de Mokéko, dans la Sangha, de Kounda dans la Cuvette et d'Etoumbi dans la Cuvette-Ouest ;
- le lancement des projets pluriannuels du manioc et de la banane ;



DE LA RÉPUBLIQUE SUR L'ÉTAT DE LA NATION 2014

- la poursuite de la mécanisation agricole ;
- l'acquisition de nouveaux reproducteurs bovins.

Les actions ci-après poursuivent le même but :

- la construction du Centre moderne d'élevage à Dzoumouna ;
- le démarrage effectif des élevages de poissons en cages flottantes à Brazzaville, Oyo, Mossaka, Owando et Louango-Tchissanga ;
- la modernisation et l'intensification de la pêche continentale par l'utilisation de bateaux à fond plat sur le fleuve Congo, l'Alima, la Likouala-Mossaka et la Likouala aux herbes ;
- la construction des technopôles de Madingou, Yoro et Oyo, et du Centre intégré de Pêche et d'Aquaculture de Manguégué dans le district de l'Île Mbamou ;
- le lancement, dans un proche avenir, de la pêche continentale à bord des pirogues modernes en fibre de verre, avec un système de conservation à base d'énergie solaire.

Le secteur des mines solides, un des maillons de la stratégie nationale « hors pétrole », est en pleine croissance. Quelques grands projets miniers ont bénéficié, en 2013, de permis d'exploitation. Il s'agit des gisements de fer d'Avima et de Nabemba dans la Sangha, des sels de potasse de Kola dans le Kouilou et du gisement de fer du site Lékoumou-Mayoko dans le Niari, qui va entrer en production dans quelques jours. **Les grandes promesses portées par le secteur des mines solides suscitent toujours autant d'espoirs.** Voilà qui justifie l'important projet de construction des infrastructures de transport et d'évacuation des minerais, dont le futur port minéralier en eau profonde est l'exemple emblématique.

L'exploitation forestière, une autre activité de diversification, a enregistré une augmentation de l'ordre de deux millions de mètres-cubes de bois. Cette progression devrait se consolider avec la contribution des concessions forestières non encore exploitées dans la Likouala, la Sangha et la Cuvette-Ouest. Pour que notre volonté et nos engagements de protection de notre environnement ne soient jamais en défaut, nous imposons, pour nos forêts, une gestion rigoureusement rationnelle. C'est dans ce cadre que 76% de la superficie totale attribuée à l'exploitation forestière sont sous aménagement. La superficie totale des aires protégées représente aujourd'hui 32% du territoire national. Les réserves naturelles, les parcs nationaux, et les sanctuaires des grands singes couvrent plus de 13% de ce même territoire. Un tel potentiel ouvre à notre pays de bonnes perspectives dans le domaine de l'écotourisme.

J'aimerais ici et solennellement, adresser mes encouragements aux entrepreneurs privés



pour leurs investissements dans les différents secteurs de notre économie.

J'en appelle à l'amplification de cette bonne tendance.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Chers Compatriotes,

Je le redis, parce que c'est l'évidence. **Jamais auparavant, nous n'avons construit, bâti et équipé notre pays à un rythme aussi soutenu qu'aujourd'hui.**

Le choix du maillage du Congo en infrastructures de base est un choix de bon sens. Parce qu'aucun pays au monde n'a pu se moderniser, se développer sans infrastructures de base et autres équipements socio-économiques viables.

Voilà pourquoi, le Gouvernement en a fait l'une de ses priorités. Et il a eu raison. **Grâce à cette politique, notre pays dispose, à ce jour, de dix aéroports modernes :** Impfondo, Ouesso, Owando, Ewo, Ollombo, Djambala, Sibiti, Dolisie, Brazzaville et Pointe-Noire dont les travaux de construction du deuxième module de l'aérogare sont en cours.

Dans deux ans, lorsque seront rendus disponibles les plateformes aéroportuaires de Kindamba et de Nkayi, **onze des douze départements de notre pays seront dotés chacun au moins d'un aéroport.**

Les ports de Brazzaville, Mossaka, Oyo, Etoumbi et Impfondo sont en pleine réhabilitation. La remise à niveau du port de Ouesso est terminée. Comme l'est, depuis, celle du grand port de Pointe-Noire qui a entraîné dans le sillage de sa réhabilitation, celle, partielle du Chemin de fer Congo-Océan dont le trafic a repris sur des bases un peu plus sûres, en attendant la réfection de l'ancien tracé, la rénovation du grand tunnel et l'acquisition de nouvelles locomotives.

Sur dix-huit mille (18.000) kilomètres de réseau routier, trois mille quatre cent cinquante (3.450) kilomètres de routes sont totalement ou partiellement bitumés. Sept mille cinq cents (7.500) kilomètres de routes sont aménagés ou en cours d'aménagement.

Sont actuellement en construction :

- les routes Pointe-Noire-Brazzaville ; Mambili-Ouesso ; Etoumbi-Mbomo-Mboko ; Boundji-Ewo ; Sibiti-Zanaga (notamment le tronçon Ibé-Kengué) ;
 - les routes Loudima-Sibiti ; Mouyondzi-Moukou-koulou ; Djambala-Lékana ; Ketta-Sembé-Souanké-frontière Cameroun et les quinze (15) derniers kilomètres sur les quatre vingt-dix (90) de la route Okoyo-frontière Gabon.
- Bientôt seront engagés les travaux de réhabilitation de

la route de la Vasière Epéna-Impfondo-Dongou, et de construction des routes :

- Dongou-Boyé-Enyéllé ; Liranga-Impfondo, avec brettelle à Bouanéla ; Ouesso-Pokola-Enyéllé-Betou-frontière RCA ; Kengué-Zanaga-Bambama ; Kibangou-frontière Gabon ; Dolisie-Kimongo-Londela-Kayes-frontière Angola.

La grande ambition et les efforts subséquents que nous avons déployés afin de construire, pour le Congo, des routes économiques, des routes de développement, des routes de brassage, des routes d'unité, cette ambition et ces efforts, je le dis avec fierté et émotion, n'ont pas été vains.

La preuve : en 2015, nous allons relier Pointe-Noire et Brazzaville par une route entièrement bitumée.

A ce même horizon, dix des onze Chefs-lieux des départements du pays seront reliés à la capitale Brazzaville par des routes bitumées. Est à notre portée, l'aménagement, sur le flanc Ouest, d'un axe devant assurer la jonction Sud-Nord sans passer par les nationales n°1 et 2. Ce beau projet sera bientôt en chantier.

L'assainissement, l'aménagement et la modernisation des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire se mènent de manière résolue. A titre d'illustration, l'exécution des travaux de construction de la corniche et de la 3ème sortie Nord à Brazzaville.

Malgré les difficultés résiduelles, le secteur de l'électricité et de l'eau potable a enregistré des progrès remarquables.

S'agissant de l'électricité, en dix ans, le Congo a vu sa puissance électrique installée passer de 89 à plus de 600 mégawatts. La longueur du réseau de transport d'électricité haute et très haute tension a doublé en 5 ans, passant de 718 à 1.588 kilomètres.

Depuis trois ans, les réseaux de distribution d'électricité des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire font l'objet d'une restructuration en profondeur. C'est ainsi que les postes délestés sont passés de 60% en 2009 à moins de 10% en 2013.

La construction du Boulevard énergétique national se poursuit avec ardeur à travers :

- la construction de la centrale de Liouesso ;
- la réhabilitation de la centrale du Djoué ;
- la mise en service, en février dernier, de la ligne Owando-Makoua ;
- la construction des lignes Boundji-Ewo ; Ngoyo-Tchimba-Nzassi ; Madingou-Mabombo ; Djambala-Mbon et Boundji-Okoyo.

Le gouvernement a, par ailleurs, en projet, la construction des centrales hydroélectriques :

- de Kouembali, 150 mégawatts ;

- de Sounda, 1000 mégawatts et lignes de transport associées ;
- de Chollet, 600 mégawatts, en partenariat avec le Cameroun.

Pour ce qui est de l'eau potable, son accès au plus grand nombre n'est pas encore garanti. Des solutions structurelles sont envisagées. Elles résident, pour l'essentiel, dans les ouvrages actuellement en chantier. Il s'agit :

- de la première usine d'eau de Djiri-Brazzaville, en réhabilitation ; la construction de la deuxième usine est achevée en 2013 ;
- des réseaux primaires et réservoirs de stockage, en installation dans la ville de Brazzaville ;
- des quatre mille (4.000) forages dans les villages au titre du projet « Eau pour tous » ;
- des réseaux secondaires de distribution d'eau potable pour les villes de Brazzaville et Pointe-Noire ;
- de l'usine d'eau potable sur la rivière Louémé, à Pointe-Noire, d'une capacité de 5.250 mètres-cubes par heure.

Dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, la connexion du Congo au câble sous-marin, ainsi que le déploiement progressif de la fibre optique améliorent sensiblement la qualité des communications électroniques. Le laboratoire moderne, équipé des modules avancés dans les techniques d'utilisation de la fibre optique, actuellement en service à l'université Marien Ngouabi, en est la parfaite illustration. Pour clore ce chapitre, je ferai mention des équipements sportifs.

A Brazzaville, le complexe olympique de Kintélé, siège des 11èmes Jeux Africains de 2015, se construit dans ses différents modules qui comprennent :

- le grand stade de football de plus de soixante mille (60.000) places ;
- le Palais des sports de dix mille (10.000) places ;
- le Palais nautique de deux mille (2.000) places ;
- le village des jeux de huit mille (8.000) lits.

Les prochains Jeux africains de Brazzaville ouvriront à notre pays les portes d'une nouvelle vocation, celle d'une nation des grands rendez-vous de la jeunesse sportive sous-régionale, continentale, voire mondiale.

Monsieur le Président du Congrès,

Monsieur le Président du Sénat,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Chers Compatriotes,

L'amélioration des conditions de vie de nos populations demeure la finalité ultime de la politique du gouvernement.

Un aperçu des efforts en cours dans les secteurs à vocation sociale, permet de conforter cet engagement.

Le secteur de l'éducation. Durant ces deux dernières années que le Gouvernement a, dans sa politique d'investissement, dédiées prioritairement à ce secteur, d'importantes ressources publiques sont consacrées à la construction d'infrastructures scolaires et universitaires : six nouveaux lycées d'enseignement général respectivement à Brazzaville, Sibiti, Dolisie, Zanaga, Djambala et Pointe-Noire ; 315 nouvelles salles de classe et 162 réhabilitées ; 52 bibliothèques ; 25 laboratoires ; 40 salles des technologies de l'information et de la communication ; 55 bâtiments administratifs ; 3 amphithéâtres d'une capacité totale d'accueil de plus de 4.000 places ; des établissements techniques et professionnels en construction ; et j'en passe.

Le chantier de la future université de Kintélé avance sans difficulté particulière.

Dans le secteur de la santé. La réhabilitation et la modernisation du CHU de Brazzaville se poursuivent. Notre première formation sanitaire dispose désormais d'une unité neurovasculaire et d'un centre d'IRM.

A compter de l'année prochaine, de nouvelles infrastructures sanitaires vont progressivement se mettre en place. Ils s'agit notamment :

- de douze hôpitaux généraux dans les chefs-lieux de département ;
- des hôpitaux de base dans les chefs-lieux de district, dans les arrondissements et communautés urbaines ;
- de l'hôpital général des armées, à Brazzaville ;
- de l'hôpital général spécialisé d'Oyo ;

- de l'hôpital mère-enfant Blanche Gomes de Brazzaville ;
- du centre de référence de la drépanocytose ;
- de deux centres de dialyse à Brazzaville et à Pointe-Noire ;
- de l'institut spécialisé du cœur à Brazzaville ;
- de la remise en service de l'hôpital de base de Talangai à Brazzaville.

Pour faire face au déficit en ressources humaines dans ce secteur, les mesures suivantes ont été prises :

- le recrutement des jeunes sans emploi, diplômés en sciences de la santé ;
- l'envoi de cinq cents (500) étudiants à Cuba, en octobre 2013, pour y suivre une formation dans les métiers de la médecine et de la pharmacie ; six cents (600) autres seront mis en route le mois prochain.

La coopération en matière de santé a permis à notre pays de bénéficier des prestations des médecins et personnels de santé cubains, chinois et égyptiens qui exercent actuellement dans nos hôpitaux.

Cette coopération s'est traduite aussi par une prise en charge chirurgicale et médicale de plus de cinq mille (5.000) patients par l'ONG

américaine Mercy Ships. Cette prise en charge a été accompagnée de la formation de 350 techniciens de santé.

L'Assurance Maladie Universelle, l'une des clés pour l'accès des populations à l'offre de santé, se met en place après l'adoption par le Parlement de la loi relative.

Notre système de sécurité sociale, suite à sa réforme, contribuera de manière significative à la redistribution de la richesse nationale à travers des prestations mieux ciblées et élargies aux différentes couches de la population nationale.

Outre l'Assurance Maladie Universelle que je viens d'évoquer, de nouveaux régimes de couverture sociale vont voir le jour. L'un d'eux, le régime de la famille et de l'enfance en difficulté, mérite qu'on s'y attarde.

Grâce à l'élan de solidarité nationale, dont il est porteur, les familles sans ressources ou ayant des revenus faibles, et qui ont la charge d'un ou de plusieurs enfants, seront bénéficiaires des prestations suivantes :

- allocation prénatale ;
- prime à la naissance ;
- allocations de soutien familial et de rentrée scolaire.

De même, une branche d'insertion sociale prévoit la prise en charge des mineurs sans attache.

Je voudrais, en conclusion de ce volet social rappeler que le relèvement de 200 à 225 de la valeur du point d'indice du traitement des agents de l'Etat est effectif depuis janvier 2014. Ce, conformément aux conclusions des négociations que le Gouvernement a eues avec les partenaires sociaux en août 2013. Cette valeur, nous le confirmons ici, passera à 250 en 2015 et à 300 en 2017.

Monsieur le Président du Congrès, Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

La diplomatie congolaise a été une fois encore, dynamique, proactive et, tout à son honneur, sollicitée.

Le Congo a fait entendre sa voix partout où elle s'est révélée nécessaire. Il a manifesté sa solidarité toutes les fois qu'il le fallait.

C'est ainsi que notre pays est engagé aux côtés des autres Etats de la sous-région, de l'Union Africaine, de l'ONU et du Groupe International de Contact sur la République Centrafricaine.

Notre engagement en République Centrafricaine est constant. Nous y sommes présents à travers notre contingent de mille (1.000) militaires, gendarmes et policiers qui participe à la force africaine MISCA. Nous y sommes présents par l'assistance multiforme que nous apportons, sans jamais hésiter, à ce pays frère meurtri.

C'est dans cet esprit que notre pays a pris part à toutes les réunions sur la République Centrafricaine. Le point d'orgue étant le Forum sur le Dialogue Politique et la Réconciliation Nationale en République Centrafricaine que Brazzaville a abrité il y a tout juste trois semaines. Cette concertation a débouché sur un Accord de Cessation des Hostilités, première étape d'un processus qui doit conduire à la démobilisation, au désarmement et à la

réinsertion des ex-Sélékas et anti-Balakas. Notre volonté de renforcer les relations de bon voisinage et d'asseoir un climat de confiance et d'apaisement aux frontières, nous a conduits à des concertations avec la République Gabonaise, la République d'Angola et la République Démocratique du Congo.

Notre effort diplomatique a consisté aussi à exploiter les différents atouts qu'offrent les partenariats auxquels notre pays est partie. D'où notre participation, notamment :

- au 4ème Sommet Afro-Arabe, en novembre 2013 à Koweït-city ;
- au 5ème Sommet ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs, en janvier 2014 à Luanda ;
- au 4ème Sommet du Partenariat stratégique Union Européenne-Afrique, en avril 2014 à Bruxelles ;
- au premier Sommet Etats Unis-Afrique, qui vient de se tenir au début de ce mois à Washington.

Notre pays a eu l'honneur d'abriter à Oyo, du 15 au 16 mai 2014, le Sommet des dix pays membres de l'Union Africaine chargés de réfléchir sur la réforme du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Par ailleurs, au cours des derniers mois, nous avons célébré les cinquantenaires de nos relations avec la Russie, la Chine et l'Algérie, trois pays qui se sont engagés, avec nous, au lendemain des indépendances, dans le mouvement international de soutien aux luttes de libération, pour la défense des valeurs de liberté, de fraternité et de paix.

Ces célébrations vont se poursuivre avec Cuba et le Vietnam.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

La disparition de Nelson Mandela en décembre 2013, une icône africaine qui a su incarner les valeurs de liberté et de courage, a amené notre pays à lui rendre l'hommage qu'il méritait.

C'est ainsi qu'a été célébré, le 11 février 2014, le 25ème anniversaire du Protocole de Brazzaville sur la paix en Afrique Australe, en présence d'illustres personnalités.

Cette cérémonie a permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la contribution déterminante de notre pays au processus ayant abouti à la fin de l'apartheid, à l'indépendance de la Namibie et à la libération de Nelson MANDELA.

Enfin, nous avons élargi notre carte diplomatique avec l'ouverture d'une nouvelle mission diplomatique à Abidjan, en Côte d'Ivoire, et d'un Consulat Général à

Guangzhou, en République Populaire de Chine.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Il n'y a d'action économique performante, de modernisation conséquente du pays, d'avancées sociales régulières, de politique extérieure efficace que si elles sont soutenues et portées par un Etat organisé et stable.

Il n'y a de paix et de sécurité durablement établies que lorsqu'elles sont préservées par un Etat responsable.

Il n'y a de démocratie véritable que dans un Etat impartial, l'Etat de droit qui, fort de son autorité, garantit les libertés fondamentales, le droit de suffrage, la séparation et l'équilibre des pouvoirs.

C'est cet Etat que nous sommes en train de construire. Un Etat que nous voulons solide, avec suffisamment d'autorité pour dominer les intérêts particuliers et partisans.

Un Etat qui soit facteur de progrès.

Un Etat qui assure la permanence de la nation et la nécessaire harmonie des institutions.

Parce qu'elles sont la règle commune qui nous permet de vivre ensemble, les institutions doivent, non seulement, fonctionner en symbiose, mais, surtout, elles doivent puiser dans le peuple l'indispensable légitimité afin de s'adapter aux temps et aux opportunités.

C'est cette démocratie que nous sommes en train de bâtir. Démocratie que chacun de nous appelle de ses vœux : une démocratie apaisée, fraternelle, où chaque citoyen exprime librement ses opinions ; où les grands débats qui déterminent la vie de la nation sont tranchés par le peuple.

Nous ne voulons pas de la démocratie de l'invective. Celle qui se nourrit du sang et des larmes. Il s'agit, vous vous en doutez, du sang et des larmes des autres. Mais, nous n'allons pas recommencer. Le sang et les larmes des autres ont trop coulé dans ce pays. Nous disons : ça suffit !

Pour le temps qui est devant nous, nous allons continuer, dans la paix et la sécurité, à bâtir l'Etat de droit, l'Etat démocratique, en nous inspirant toujours du Chemin d'Avenir qui détermine les moyens et les objectifs de notre action. Ainsi, nous construirons solidement la base sur laquelle notre pays poursuivra sa transformation.

Monsieur le Président du Congrès, Monsieur le Président du Sénat, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Chers Compatriotes,

L'Initiative de la Municipalisation Accélérée, qui a eu dix (10) ans cette année, s'appête à accomplir son cycle. L'honneur reviendra aux départements de la Sangha et de la Bouenza de boucler la boucle. La Sangha en 2015 et la Bouenza en 2016.

Le moment venu, en toute responsabilité, le peuple saura tirer les enseignements de cette expérience exaltante.

Nous pouvons néanmoins affirmer que pour beaucoup de nos compatriotes, ce mode d'accès à la modernité et au développement est un bon choix qu'il importe de renouveler.

Mais, dans cette matière, comme dans tant d'autres, la décision finale revient toujours au peuple.

Mes Chers Compatriotes,

Le 15 août prochain, à l'unisson, nous allons redire l'éloge de la liberté. Nous allons glorifier le Congo souverain. Nous allons magnifier notre indépendance et ses artisans.

C'est un jour d'allégresse. C'est aussi un jour de méditation. Alors, souvenons-nous que le Congo est un et indivisible. C'est l'idéal de notre nation.

Soyons jaloux de notre unité et de notre dignité. Soyons fiers de ce que nous sommes. Ayons toujours l'audace de croire en nous, en notre histoire, en notre culture, en nos mœurs, en notre indépendance.

Evitons d'enfermer le Congo dans le piège des égoïsmes. Plaçons les intérêts supérieurs du peuple et de la nation au-dessus de tout.

Aimons le Congo.

Vive la nation !

Vive la République !

Bonne fête d'indépendance à tous !

Je vous remercie.



Autorité et humilité...

Le message du président de la République sur l'état de la nation, le 12 août, devant le Parlement réuni en congrès, à Brazzaville, a duré une heure. Sur une bonne partie de ce moment solennel, le discours du chef de l'Etat était entrecoupé par des applaudissements répétés. Presque pendant la première demi-heure pourtant, la salle était restée silencieuse, réduite à écouter le président de la République énumérer les grands axes de son bilan annuel. Denis Sassou N'Gusso a longuement parlé d'économie, des finances publiques, des hydrocarbures, des technologies de l'information et de la communication, des conditions de vie des travailleurs, d'intégration sous-régionale, de la diplomatie.

Sur ce dernier point, le chef de l'Etat a mentionné l'accord conclu dans la capitale congolaise, le 23 juillet, par les parties centrafricaines. Il a reparlé du souvenir de Nelson Mandela, en évoquant notamment la célébration, au mois de février passé, du protocole de Brazzaville qui ouvrit la voie, en 1988, à trois événements majeurs de cette époque, à savoir : la fin de l'apartheid, la libération de Madiba, l'indépendance de la Namibie. Jusque-là, le chef de l'Etat n'a pas arraché de gros applaudissements. On pourrait dire, en fin de compte, que l'auditoire l'attendait au tournant.

Lorsqu'en effet, le président de la République a dit un mot sur le débat en cours sur la constitution, déjà largement abordé

par le président du congrès, Justin Koumba, eh bien, la salle a littéralement remué. « Je répète : il n'y a paix et de sécurité durablement établies que lorsqu'elles sont préservées par un Etat démocratique ». Ovation ! « Nous ne voulons pas de la démocratie de l'invective... qui se nourrit du sang et des larmes... le sang et les larmes des autres ont trop coulé dans ce pays. Nous disons : ça suffit ». Longue ovation... Mais à côté de cette volonté déclarée du président de la République de promouvoir « un Etat solide, avec suffisamment d'autorité pour dominer les intérêts particuliers et partisans », un Etat qui « fort de son autorité, garantit les libertés fondamentales », le message du

12 août a aussi été marqué par un sens profond d'humilité du chef de l'Etat. Ce fut le cas lorsqu'il traitait du quotidien des populations sur les denrées de première nécessité que sont l'eau et l'électricité. « Pour ce qui est de l'eau potable, son accès au plus grand nombre n'est pas encore garanti. Des solutions structurelles sont envisagées ». Et le président de la République de mentionner les usines d'eau de Djiri 1 et 2, les 4 000 forages du projet « Eau pour tous », etc., comme faisant partie des solutions attendues. Une façon de dire, si besoin était, combien ce message sur l'état de la nation n'a pas traité que de politique, cette chose que les Congolais affectionnent tant.

Gankama N'Siah

Message du chef de l'État : réactions des acteurs politiques

Le message présidentiel sur l'état de la nation, le 12 août au Palais des congrès, a été diversement apprécié au sein de la classe politique congolaise. C'est ainsi que Les Dépêches de Brazzaville ont abordé des parlementaires et hommes politiques à savoir : Serge Victor Igoumba, Pascal Tsaty Mabiala, Jean Pierre Ngouya et Anguios Nganguia Engambé, président du PAR.

Serge Victor Igoumba, député : «L'idée de construire les hôpitaux généraux retient mon attention»

« En tant que parlementaire, je suis ravi que le président de la République respecte cette disposition de la constitution qui prévoit qu'une fois par an, le chef de l'État présente un message sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès. Dans cette adresse, il a fait le point de tous les secteurs d'activités. Aucun secteur n'a été oublié. En politique, par exemple, il a renvoyé au peuple, la résolution des différends qui opposent les acteurs politiques. Je suis personnellement ravi par l'annonce faite par le président de la République concernant la construction de douze hôpitaux généraux dans chaque chef-lieu de département. Le chef de l'État a circonscrit toutes les activités

menées par le gouvernement au cours des trois dernières années et celles qu'il entend réaliser dans les jours à venir. Nous sommes témoins de la métamorphose que subit, jour après jour, notre pays en ce qui concerne l'érection des infrastructures routières, immobilières, portuaires et autres. »

Pascal Tsaty Mabiala, député de l'opposition : «Depuis 38 ans, le président actuel aurait pu construire le Congo comme il le fait maintenant»

« Le président de la République a dit beaucoup de choses et j'ai retenu une. Il a dit qu'en dix ans, nous n'avons jamais construit, nous n'avons jamais équipé notre pays d'autant d'infrastructures. C'est vrai. Mais ce qu'il aurait pu ajouter est que depuis l'accession du Congo à l'indépendance, il y a aujourd'hui 54 ans, le pays n'a jamais eu autant d'argent qu'il a eu ces dix dernières années. Tout ce que nous sommes en train de réaliser dans le sens du développement de notre pays, est bon. Je salue l'érection des infrastructures diverses. Ce que l'on doit dire au peuple est que le chef de l'État actuel est comptable dans le retard enregistré par le Congo depuis son accession à l'indé-

pendance ; parce que sur les 54, Denis Sassou N'Guesso a lui seul dirigé le pays pendant 38 ans. Le président actuel aurait pu construire le Congo comme il le fait maintenant. Mais à l'époque, le Congo n'avait pas autant de ressources financières qu'il en possède maintenant. En ce qui concerne le débat sur le changement de la constitution du 20 janvier 2002, le président de la République ne peut plus se remettre à l'arbitrage du peuple parce que le peuple s'était déjà exprimé en 2002, lors de l'adoption par référendum de la présente loi fondamentale dont l'article 185 fixe le nombre de mandat du chef de l'État à deux et l'âge limite pour être candidat à la présidence à 70 ans. Ces dispositions ne peuvent faire l'objet de révision. Aujourd'hui, je suis surpris que le peuple parle du changement de la constitution. Non ! C'est de la manipulation organisée par les hommes politiques. Une constitution peut évoluer, c'est juste parce qu'elle n'est pas une Bible. Mais, il faut que l'on nous dise les articles qui posent problèmes afin que l'on puisse les examiner. Si ces problèmes sont clairement posés, le chef de l'État pourrait même légiférer sans qu'on ait besoin

d'organiser un référendum. Les acteurs politiques de la majorité présidentielle ne veulent pas clairement dire que le changement de la constitution est motivé par le souci d'offrir au président de la République actuel un troisième mandat. Le chef de l'État pouvait mettre de l'eau dans le vin du débat en déclarant qu'il est respectueux des dispositions de la constitution et qu'il arrivera à la fin de son mandat en 2016 et pour le reste, il s'en remet à la sagesse du peuple »

Jean Pierre Ngouya, sénateur : « Taisons les débats interpersonnels »

« Le volet politique du message m'a beaucoup intéressé parce que le président de la République remet la résolution des différends politiques au peuple, parce que tous nous tirons la légitimité de ce peuple. Cette façon de voir les choses fera que nous puissions taire les débats interpersonnels. J'ai également apprécié le tableau du pays peint par le chef de l'État. J'avoue que c'est un message qui m'a beaucoup intéressé. »

Anguios Nganguia Engambé, président du PAR : «Je suis dubitatif sur les chiffres du chômage que le président a avancés»

« Le bureau exécutif du parti pour l'action de la République (PAR) et les militants, par ma voix, apprécient la bonne orientation du président de la République sur la paix, la sécurité, la défense, la justice et l'unité nationale. Cependant, le PAR est dubitatif sur les chiffres que le chef de l'État a donnés en ce qui concerne la réduction du chômage au Congo. Il a indiqué que l'emploi a augmenté d'une manière générale de 6,3% et 10% d'emplois permanents ont été créés, pour un taux de chômage estimé à moins de 10 % de la population active, soit moins de 200.000 demandeurs d'emploi. En outre, nous saluons les mesures sociales et les allocations familiales que le président de la République a annoncées. Cependant, il est passé pieds joints sur la planification de mesures annoncées et leurs dates d'exécution. Sur le plan politique, il n'a fait aucune annonce sur le dialogue politique, ni sur le mécanisme du passage de la 5^e à la 6^e République au moyen d'un référendum. Le chef de l'État n'a pas abordé le débat actuel sur le changement de la constitution pour fixer l'opinion publique sur la clameur à laquelle nous assistons actuellement. »

Roger Ngombé

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituant des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

INTERVIEW

Clément Mouamba : « Nous sommes déterminés à suivre ce qui se fait dans le département »

Abordé le 8 août à Sibiti, l'ancien ministre des Finances, Clément Mouamba, qui venait de descendre du vol inaugural sur la nouvelle piste de cette localité, a salué les efforts accomplis dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Lékoumou.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment voyez-vous l'ambiance dans cette ville de Sibiti. Y'a-t-il, selon vous, de bons signes sur la réussite de la municipalisation accélérée et de la fête des 54 ans d'indépendance ?

Clément Mouamba : La fête avait déjà bien commencé avec l'arrivée du président de la République ici au lancement des travaux. L'enthousiasme est très visible au niveau de la population surtout lors de l'arrivée du vol inaugural. Vous avez vu comme autant de personnes se sont mobilisées pour accueillir le premier avion. C'est un signe que la fête sera belle et qu'il y a un vrai consensus autour de ce qui se fait dans le département.

LDB : Justement, à propos de l'atterrissage du vol d'essai sur la nouvelle piste de l'aéroport de Sibiti, qu'est-ce que cela représente pour vous ?

CM : C'est un événement tout à fait historique, pour moi, de voir que là où je venais piéger les rats, c'est maintenant un aéroport où l'avion peut se poser avec beaucoup de sécurité. C'est vraiment un jour historique pour moi. Pour toute la population du département de la Lékoumou, nous sommes heureux de savoir que le travail de modernisation est en marche. Donc, j'exprime ici ma joie et celle des miens. L'infrastructure est là et elle permet en aval de développer d'autres activités, notamment économiques.

LDB : Est-ce suffisant pour le



développement de ce département ?

CM : Bien sûr qu'il faut qu'à la base il y ait des activités qui puissent faire vivre ces populations, et n'oublions pas qu'il faudrait par la suite entretenir ces infrastructures. En tant que natif de cette ville et de ce département, j'exprime ma reconnaissance aux autorités nationales qui ont conçu ce programme que je trouve cohérent et tout à fait encourageant.

LDB : Et vous, les cadres originaires de la Lékoumou, comment entendez-vous faire pour veiller à l'achèvement de tous les chantiers engagés ?

CM : Je suis ici au titre du Comité de suivi de la municipalisation accélérée de ce département, qui rassemble toutes les sensibilités : les enfants des villages, les enfants du coin, les représentants de divers partis politiques, etc. Nous sommes ici pour manifester notre adhésion à ce qui se fait et que nous allons suivre avec cohésion. Notre comité a prouvé que sa diversité est agissante, il n'y a aucune raison que son travail soit arrêté. Après le 15 août nous serons toujours déterminés à suivre ce qui se fait dans le département, à travers tous les districts. Cet accompagnement illustre notre adhésion totale à ce qui est en train de se faire.

Propos recueillis par Thierry Nougou

COMMUNAUTÉ URBAINE DE SIBITI

Loumongo primé quartier le plus propre

Le concours est organisé chaque année par le ministère des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, depuis sept ans, pour accompagner la célébration des festivités marquant l'indépendance du Congo avec un seul objectif : contribuer à la salubrité de nos communes et villes, surtout celle choisie pour abriter la fête du 15 août comme Sibiti, cette année.

Situé non loin du boulevard devant abriter le défilé du 15 août prochain, Loumongo a remporté le 9 août dernier, le « Prix du président de la République pour l'assainissement et la salubrité ». On peut aussi lire sur le carton qui sert de diplôme à Loumongo : « Quartier le plus propre et sans sachets de la communauté urbaine de Sibiti ». Il succède ainsi à Oyonfoula qui avait été désigné quartier le plus propre et sans sachets de la communauté urbaine de Djambala en 2013.

Loumongo s'est distingué par rapport aux sept autres quartiers que compte Sibiti. Il a devancé ainsi les quartiers Matindi et Mous-sanda qui sont arrivés respectivement en deuxième et troisième positions. Les critères de choix concernaient l'entretien des arbres, l'inexistence de débris et détritus, la propreté des parcelles et la gestion des ordures. Après la publication des résultats par le greffier en chef du tribunal de Sibiti, les huit concurrents ont reçu chacun une enveloppe d'argent dont les montants varient entre 75 000 et 300 000 FCFA.

« C'est une grande joie pour nous, je remercie la ministre pour avoir organisé ce prix. Le secret est simple, il suffit de s'organiser, de réunir la population pour travailler ensemble à tout moment afin de rendre notre quartier propre. Les difficultés que nous avons rencontrées étaient du côté des hommes qui, pour travailler, nous demandaient de l'argent. Ce sont des femmes qui ont obéi à nos ordres. Il nous faut toujours assainir le quartier », a déclaré le chef du quartier Loumongo, Gilbert Nyété qui entend pérenniser cette action.

Du matériel aratoire pour la communauté urbaine de Sibiti

À l'issue de l'émulation, la ministre des Affaires sociales, Émilienne Raoul, a offert des outils aratoires à la communauté urbaine de Sibiti afin de pérenniser cette activité. D'une valeur estimée à environ 7 millions FCFA, cette dotation était composée de brouettes, machettes, râtaux, houes, cache-nez, gants, haches ; balais, brosse métallique ; paires de bottes, fourches, pelles, limes, etc. Réceptionnant le don, l'administrateur-maire de Sibiti, Bernard Makita, a encouragé la ministre qui concrétise la vision du chef de l'État sur la nécessité d'assainir notre environnement parce que la salubrité est un médicament qu'il faut offrir à la population. « Comme nous l'avons démarré, nous allons continuer à travailler pour que notre ville devienne de plus en plus propre. À la population, il faut que nous continuions à travailler parce que nous avons une compétition avec les autres villes. Aujourd'hui la compétition était dans les quartiers peut-être que demain ce sera Sibiti contre Brazzaville ou Pointe-Noire », a ironisé Bernard Makita.

Émilienne Raoul a demandé aux autorités locales de Sibiti de tout mettre en œuvre pour doter la ville des poubelles publiques afin de permettre le ramassage des ordures ménagères. « Vous devez dès à présent trouver un lieu où sera érigée la décharge publique finale, là où on va jeter les ordures ménagères. Il faut créer dans chaque ville, la décharge finale, mais c'est ce qui manque un peu partout dans les grandes villes comme Brazzaville et Pointe-Noire. Il faudra qu'ici on donne l'exemple », a exhorté la ministre. Rappelons que Sibiti compte actuellement huit quartiers que sont : Loumongo ; Matindi ; Mapindi ; Mvoubou ; Moussanda ; Indo ; Mikamba et Molimba. Le Prix du président de la République pour l'assainissement et la salubrité s'est déjà déroulé respectivement à Dolisie, Owando, Brazzaville, Ewo, Kinkala, Djambala et récemment à Sibiti.

Parfait Wilfried Douniama

BRIN D'HISTOIRE

Le département de la Lékoumou

Le département de la Lékoumou abrite, cette année, les cérémonies du 54ème anniversaire de l'Indépendance qui auront lieu à Sibiti, chef lieu. L'achèvement de la route Pointe-Noire-Brazzaville sera un atout en termes de possibilités de développement économique pour ce département. La municipalisation accélérée, dont c'est le 10ème anniversaire cette année, par l'urbanisation en cours, contribuera à contrarier la pression de l'exode et à maintenir les bras valides pour le développement de la Lékoumou, un département au potentiel extraordinaire. Les opportunités urbaines, créées par la municipalisation accélérée, ouvrent des perspectives intéressantes pour le développement de ce département.

Le département de la Lékoumou est situé au sud-ouest du Congo. Il est limité : au nord par la République gabonaise ; au sud par le département de la Bouenza ; à l'est par les départements du Pool, des Plateaux et de la Bouenza ; à l'ouest par le département du Niari. Elle s'étend sur une superficie de 20 950 km². Il est subdivisé en cinq (5) districts : Sibiti, Komono, Zanaga, Bambama et Mayéyé. Il compte 119 villages. Ce département comprend un vaste réseau hydrographique composé essentiellement des fleuves, des rivières et des plaines d'inondation dont le régime hydrologique de type tropical est marqué par des périodes de crues pendant la saison pluvieuse et des périodes d'étiage pendant la saison sèche. Il est arrosé par les cours d'eau ci-après : la Bouenza, d'une longueur de plus de 140 km partagée avec les départements du Pool et de la Bouenza ; la Loulali qui s'étend sur près de 130 km dans les districts de Mayéyé, Sibiti et Komono et reçoit de très nombreux affluents dont la Loungou, la Loyo, la Lékoumou (90km) et la Foula ; la Mpoukou, longue de 125 km qui marque l'une des frontières avec le département du Niari et se jette dans la Louessé, après avoir reçu les eaux des rivières Nimi au village Mbaya et Loula à Makina dans le district de Komono ; l'Ogoué, dont le cours supérieur traverse le district de Zanaga sur près de 100 km avant de se jeter dans la rivière Létili dans le Bambama. Outre ces cours d'eau, on recense éga-

lement les rivières Louali, Loumongo, Mati et Louboulou dans les districts de Zanaga et de Bambama.

Le département de la Lékoumou comprend diverses formations végétales où l'on retrouve des essences très variées dont : l'okoumé, le moabi, le sapelli, le limba, l'iroko, le bilinga, le movingui. Le relief du département de la Lékoumou est marqué par l'existence de surfaces tabulaires, parfois disséquées en petits plateaux par suite d'une reprise d'érosion surtout linéaire, mais qui présentent sur de grandes distances des altitudes analogues.

Le climat qui prévaut dans le département de la Lékoumou est caractérisé par une pluviométrie élevée, généralement voisine de 1.800 mm, avec deux maxima en octobre-novembre et surtout en mars-avril. La saison non pluvieuse, d'environ trois mois et demi, est cependant bien marquée. La température moyenne, un peu supérieure à 23° (moyenne annuelle), varie assez peu, avec des écarts thermiques inférieurs à 5°.

Du point de vue humain, la densité dans la Lékoumou est de 4,6 habitants au km². Ce département compte 96 393 habitants, selon le recensement général de la population et de l'habitat (Rgph) de 2007, dont 45 877 hommes (48%) et 50 516 femmes (52%). La population est en majorité jeune avec un taux de croissance de 3,2 % par an et des inégalités selon les districts. Cette jeunesse, éduquée et canalisée, représente un extraordinaire gisement de main d'œuvre pour cette région à vocation agricole. Les principales cultures vivrières du département de la Lékoumou sont : le manioc, l'arachide, le maïs et la banane. Les cultures de rente telles que le café et le palmier à huile ainsi que le paddy ont été abandonnées faute de perspectives de commercialisation. La route redonnera à ces produits, à n'en point douter, de nouvelles possibilités.

Voilà, en quelques mots, le département de la Lékoumou qui, avec le 54ème anniversaire de l'indépendance et sa municipalisation accélérée, vient de jeter les bases de son développement.

Mfumu

INTERVIEW

Roga-Roga Missile : « Nous réservons un concert inédit aux habitants de Sibiti »

Porte-étendard de la musique congolaise, Roga-Roga Missile, s'apprête à mettre sur le marché du disque son album Contentieux qui comportera treize titres. En attendant, l'artiste, chevalier dans l'ordre du mérite congolais, est déjà à Sibiti pour une série de spectacles. Dans une interview exclusive qu'il a accordée aux Dépêches de Brazzaville, le patron d'Extra Musica zangul donne des détails sur l'album attendu et son agenda dans la Lékoumou.

Dépêches de Brazzaville. Vous êtes l'un des artistes musiciens de renom attendus à Sibiti dans le cadre des festivités du 15 août 2014. Comment aviez-vous établi votre chronogramme ?

Roga-Roga Missile : Nous allons prêter pour le compte de notre sponsor Azur, le 13 août dans la journée, puis nous allons agrémenter les soirées au village ECair, les 13, 14 et 15 août. Ce sera pour la troisième fois que nous allons jouer à Sibiti dans le département de la Lékoumou. Nous réservons aux habitants de Sibiti et à tous les festivaliers, un concert inédit, car nous allons montrer de quel bois nous nous chauffons avec un show à plus de 1500 degrés.

DB. Quel bilan dressez-vous de votre album Sorcellerie Kindoki maintenant qu'un autre arrive ?

RRM : L'album Sorcellerie kindoki a été très bien vendu, sauf que nous avons connu la force des pirates. On n'a pas pu arrêter les pirates à temps. Donc l'album qui a été le plus piraté dans le monde, c'est l'album Sorcellerie kindoki. On déplore cela, mais que faire ? Par ailleurs, l'impact de l'album est très positif puisqu'il est partout. Tout récemment, lorsque je suis allé aux États-Unis, j'ai été très surpris de voir les gens à la frontière Texas-Mexique, écouter Sorcellerie kindoki. D'ailleurs lorsque je reçois mes droits d'auteur qui proviennent de la Sacem (France), il y a des écritures qui mentionnent la provenance des fonds. Je vois quelque fois la mention Liban, Singapour. Cela prouve que Kindoki a bien marché alors que nous n'avons pas eu la possibilité de bien le distribuer contrairement aux pirates.

DB. Les mélomanes à l'oreille attentive pense qu'il sera difficile pour Roga-Roga de

composer dorénavant un album pouvant égaler Sorcellerie kindoki, tout simplement parce que vous avez placé la barre très haute. Est-ce que l'album Contentieux pourra approcher le précédent ?

RRM : Dans Sorcellerie kindoki nous avons travaillé comme des Terminator. Mais nous n'avons pas baissé les bras parce que quand le président de la République t'élève au rang de chevalier dans l'ordre du mérite, ça veut dire que le pays te fait confiance. Il faudrait que je puisse continuer à travailler davantage. C'est dire que l'album Contentieux a été travaillé plus que l'album Sorcellerie kindoki. J'espère que les mélomanes vont se retrouver.

DB. Justement vous sortez de la France, qu'en est-il de la sortie de l'album Contentieux ?

RR : J'étais parti en France pour la sortie de cet album qui était prévue pour le mois de juillet. Malheureusement la plupart des gens avec qui je travaille étaient en vacances. Du coup, nous avons décidé, avec la maison Ibroks production, qui est ma maison de production, de faire sortir l'album au mois de septembre. Le temps de finaliser quelques travaux, notamment les clips et quelques affiches. Nous avons fini quelques mixages. Ce qui nous reste, c'est d'envoyer le produit à l'usine et signer avec des boîtes de com. Je suis moi-même le producteur de mon album, j'arrive quand même à atteindre 30% car c'est vraiment difficile pour les 70% qui restent. Si aujourd'hui les hommes d'affaires peuvent nous aider ou l'État, ce serait une très bonne chose. En France par exemple, il existe des rubriques qui permettent au gouvernement de soutenir la promotion de la culture.

DB. On parle d'un label que vous avez créé. Qu'en est-il ?

RRM : Je suis le patron de la maison Ibroks production, parce que j'avais pensé qu'à chaque fois que les producteurs essaient de nous produire, il y a toujours des hiatus. Je me suis dit, ça ne sert à rien. Puisque le producteur ne compose ni la musique et ne joue ni à la guitare. Puisqu'il y a des grands-frères qui m'aident, je n'ai pas voulu faire de la java, j'ai pensé plutôt ouvrir ma propre maison de production, bien que l'investissement n'atteint pas encore son

apogée. Mais je me suis jeté à l'eau bien que c'est très difficile. Je sais que ça ne va pas retarder la sortie de l'album, parce que je sais que parmi les gens qui vont me lire, il y aura des généreux, qui peuvent m'appeler et m'aider afin que l'album puisse sortir. Mon but c'est de faire asseoir cette maison qui devrait être celle des artistes musiciens. Je serai très heureux que le gouvernement puisse m'aider afin que la culture puisse aller de l'avant parce qu'un pays sans culture, c'est un pays qui n'a pas d'âme. Nous allons recevoir tous les artistes pourvu seulement qu'ils soient talentueux et bosseurs. Nous allons également éduquer les artistes à base de séminaires par exemple ; parce que le comportement et le talent ça va de pair.

DB : Comment est structuré ce label ?

RRM : Nous avons scindé la maison en plusieurs parties : il y a Ibroks production qui a commencé depuis ; Ibroks distribution que nous allons faire asseoir et il y a Ibroks communication. Nous comptons signer des contrats avec des grandes maisons telles que Les Dépêches de Brazzaville tant en communication qu'en distribution, avec Azur...

DB : Au départ Contentieux était un single et du coup, il devient un album complet. Que s'est-il passé ?

RRM : On a ajouté les chansons parce qu'il y a un système qui se passe en France où les albums sont distribués par la Fnac qui est une grande maison de distribution. Or, la Fnac a aussi ses exigences. Elle nous a exigé que si on fait trois chansons, il y a des clients qui achètent l'album et puis qui reviennent pour remettre, parce qu'ils pensent que les trois chansons, c'est de l'arnaque. Ils ont pensé qu'à partir de cinq, six, c'est raisonnable. D'où, nous avons pensé qu'il ne sert à rien de faire un single. Nous avons donc ajouté quelques chansons jusqu'à atteindre treize chansons.

DB : Où en êtes-vous avec le projet de soutien aux sinistrés du 4 mars que vous avez amorcé avec les artistes Werrason et JB Mpiana de la RDC ?

RRM : Nous nous communiquons à tout moment même si nous avons mis le projet en stand-by parce que les gens ne voulaient pas investir. Peut-être parce que le sujet du

4 mars est sensible. C'est ce à quoi nous sommes confrontés. Nous attendions les aides.

DB : Quelle est la thématique de l'album Contentieux ? N'y aura-t-il pas d'insanités dedans ?

RRM : On s'est basé sur le social. Parce qu'aujourd'hui, il faut savoir que la mondialisation existe, il se penche plus sur le commerce. Tout est devenu commercial. Et du coup, on n'a plus l'esprit patriotique ; tout est basé sur le commerce. C'est pour cela que j'ai écrit la chanson Mbongo pour évoquer le côté négatif et le côté positif de l'argent. C'est un enseignement que je donne. Tout comme dans la chanson « Congolais tika- bizaleli ya mabé » dans laquelle j'associe Chairman. On fera Congolais tika 2 et 3. Il y a aussi la chanson Nsimba. Un homme qui aime sa femme doit la tenir et se balader avec, parce que c'est du vrai amour. Quant aux insanités, nous n'avons pas le temps à ça. Nous sommes des bantous. Parce qu'un homme qui ne respecte pas sa culture n'a pas d'âme.

DB : On dit que vous avez essayé de moderniser la danse Ekongo dans l'album Contentieux ; comment cela s'est-il passé ?

RRM. Je suis issu d'Okouma village dans le département de la Cuvette où il existe une danse qu'on appelle Ekongo. C'est une danse de paix, qui permet aux gens de faire le sport, le Nzango. On utilise l'intelligence. Aujourd'hui, j'ai voulu immortaliser cette danse à travers ma guitare dans cette musique Ekongo. J'ai pris des chanteurs d'Ekongo pour un featuring. Les gens qui vont écouter cette chanson seront très contents parce que métriser la musique folklorique avec la musique moderne, ce n'est pas facile. On peut le faire, mais il faut réussir d'abord. J'ai essayé de le faire. Aux amoureux de la bonne musique d'écouter et d'apprécier. S'il arrive qu'au cours d'un concert on nous demande de l'interpréter, nous allons la fredonner sans problème.

DB : Quels sont les distributeurs de cet album ?

RRM : Au Congo, c'est la DRTV production alors qu'en Europe



Roga-Roga

nous sommes en pourparlers avec Bêlive. Aux États-Unis également. Et puis, nous sommes en train de voir comment travailler encore avec d'autres distributeurs.

DB : Que peut-on dire de Roga-Roga de 1994 et celui de 2014 ?

RRM : Avant j'étais encore jeune, je faisais des choses par enthousiasme. Aujourd'hui, j'ai compris beaucoup des choses. Avant de faire quelque chose je réfléchis. J'ai maintenant la connaissance de ce que je fais, sachant que la connaissance engendre la sagesse.

DB : C'est parce que vous avez grandi et acquis une certaine sagesse que vous avez fait gagner un contrat à Chairman Jacques Koyo avec la société Azur, séance tenante, au cours d'un concert que vous avez livré le week-end dernier à Elonda ?

RRM : Ce n'est que normal. Chairman Jacques Koyo, c'est quelqu'un qui a beaucoup fait pour la musique congolaise. Et étant donné qu'Azur est une société congolaise et vu ce qu'elle est en train de faire pour les artistes, pourquoi pas Chairman et les autres aussi ?

DB : Enfin.....

RRM : Je suis très heureux que notre pays soit en paix. C'est ça la meilleure des choses. Je dis « vive le Congo, vive la musique. Bonne fête d'indépendance à tous les Congolais et particulièrement à Jean Dominique Okemba, Mor' A Nzambé »

Propos recueillis par Bruno Okokana

PATRIMOINE

Les danses populaires et guerrières de la Lékoumou

Les danses font partie des arts et spectacles, conformément à la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Le département de la Lékoumou, caractérisé par une diversité culturelle très prononcée, saisira l'opportunité qu'offre la célébration des 54 ans de l'indépendance du pays pour faire découvrir aux invités ses danses populaires et guerrières.

L'environnement culturel de ce département en matière de danse présente des expressions culturelles très diversifiées. Les danses populaires, les danses guerrières et les danses rituelles se rencontrent dans cet espace géographique à l'image des peuples qui y vivent et dont les plus dominants sont les Lalis, Tékés, Yaka, Nkota et Bembé.

Les danses populaires sont des danses de réjouissance. Chez les Yakas, on rencontre le Balka alors que pour les réjouissances, les Lalis recourent aux danses Idare, Mupaba et lissawa. Pour danser le Balka, les hommes se placent en cercle et se regardent. Le chanteur principal est au milieu et c'est lui qui donne le ton et dirige tandis que les autres répondent en chœur. Sous les rythmes des tam-tams, les chanteurs battent les mains, chantent et se déplacent, chacun vers un danseur de sexe opposé. Celui-ci le raccompagne et regagne sa place. Pour les danses Idare, Liassawa et Mupaba, le

dispositif des chanteurs est le même, les mouvements aussi. La différence entre le Balka et les danses Lalis réside dans les instruments de musique utilisés.

Chez les Nkotas, et précisément dans la tradition Ndassa ou Obamba, on distingue deux (2) types de danses populaires : le Ngouata et le Malinga. Contrairement au Ngouata qui se danse comme le balka, dans le Malinga, les danseurs s'expriment aux sons de l'accordéon et du tam-tam dont les instrumentistes sont placés au centre pour produire les sons nécessaires à l'exécution de la danse.

Chez les Bembés, on danse le Kiyangu, aujourd'hui appelé Mukoonzi-Ngoua. Il est animé par trois instruments sans lesquels la danse n'a pas de sens : Le Mukoonzi-Ngoua (le tambour à fente) ; le Ndûnga (le tam-tam) et les Bitsatsi (maracasse).

Comment organise-t-on le « Kiyaagui » ?

De part et d'autre des batteurs de « Ndûnga » et du « Mukoonzi », les porteurs des maracasses s'organisent et bouclent le cercle au milieu duquel se passe le spectacle. Dès que l'un des chanteurs entonne une mélodie, les hommes et les femmes répètent le refrain et le Mukoonzi retentit suivant le rythme de la mélodie. Le Ndûnga enchaîne et lorsque le son des instruments forme un tout bien rythmé, les bitsatsi sont balancés

entre les mains des danseurs. À ce moment le son des instruments et des voix des hommes constituent un aimant qui pénètre dans l'âme de la foule entière, mettant ainsi les danseurs et danseuses dans une sorte de frémissement.

Chez les Tekés, on rencontre le Nuyété, le Tsiawa, le Muka, le Nzeké et le Nawandzi. Ces danses sont mixtes, car elles regroupent les hommes et les femmes autour des instruments de musique pour une animation. Les femmes et les hommes dansent et chantent en chœur les mélodies entonnées par un chanteur ayant une belle voix. Les femmes alignées en demi-cercle en face des hommes se déplacent de leur rang et vont exhiber une à une devant un homme de leur choix. Tout comme cet homme choisi se déplace à son tour pour aller exhiber devant une femme de son choix, ceci est valable au « Ngouata », au « Muyété » au « Muku », et au « Tsiawa ».

À côté des danses populaires se rencontre les danses guerrières

Les peuples Yaka et Lali n'ont pas connu de danses guerrières. Chez les Nkota, on rencontre la danse guerrière appelée Panga. Son rôle principal était de désigner les guerriers qui devaient former le bataillon. Au cours de la cérémonie, le féticheur, à l'aide

d'un couteau bien aiguisé, faisait des scarifications sur chaque guerrier tout en appliquant une matière appelée Ngounda. La désignation des guerriers se faisait à l'aide d'un ballon, petit comme celui qui sert au tennis, constitué de latex prélevé sur un arbre spécial. Le féticheur lance cette balle sur chaque guerrier et les plus aptes le verront collé sur leur corps. Les retenus, pour démontrer leur bravoure, se mettent en cercle, chantent et sautillent en manipulant les sagaies et les sabres sous la direction du féticheur, placé, lui, au milieu.

Chez les Tékés, on pratique le Mukoba Mvulo comme danse guerrière. Elle est pratiquée lors des conflits armés entre les villages. Dans le temps, ces batailles étaient centrées sur l'occupation des terres. Cette danse était réservée uniquement aux hommes valides, aptes à combattre avec les sagaies, les machettes et les fusils, les poudres de chasse. Elle a tellement vieilli et tend à disparaître de nos jours. Elle se pratiquait par des connaisseurs qui exhibaient les outils de guerre autour d'un grand feu, tard dans la nuit. Elle est organisée sous le contrôle d'un féticheur de guerre.

Les Dépêches de Brazzaville en partenariat avec la DGPA

AFFAIRE HONORÉ KAPUKU MUSHILA

Les ONG exigent des poursuites et réparations au bénéfice du DDH

Les organisations qui ont, par ailleurs, salué sa libération et celle de sept de ses codétenus responsabilisent l'État congolais sur tout ce qui arriverait à ce membre du staff de la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) suite à cet enlèvement et cette détention.

Les ONG de défense des droits de l'Homme ont, dans une déclaration faite le 12 août au siège de la VSV, pris acte de la libération, par l'Agence nationale de renseignement (ANR), du défenseur des droits de l'Homme (DDH) Honoré Kapuku Mushila et de sept de ses codétenus.

Mais, loin de se satisfaire de cet élargissement, ces organisations ont recommandé la mise à la disposition de la justice pour poursuites de tous les agents et cadres de ce service impliqués dans l'enlèvement et la détention illégale du DDH Honoré Kapuku et de ses codétenus. Ces associations ont également exigé la réparation de tous les préjudices subis par le DDH, ainsi que la fermeture de tous les cachots et autres lieux de détention parallèles ne dépendant pas des parquets, alors qu'elles ont appelé l'ANR au strict respect des droits reconnus aux détenus, conformément aux règles minima des Nations unies en matière de détention. Cette conférence de presse a permis à ces ONG de dénoncer les mauvaises



Honoré Kapuku, Fernandez Murhola, Henri-Christian Longendja (lisant la déclaration des ONG), Jean Keba et Dolly IbefoPhoto Adiac

conditions de détention dans les cachots de ce service de renseignements. Cette dénonciation a été soutenue par les témoignages du DDH Honoré Kapuku, qui a passé près de deux semaines dans les geôles de ce service, à l'ex-UZB, à Gombe.

Respect des droits de l'Homme

Les ONG ont déploré le fait que ce service excelle dans les violations des droits des détenus, en particulier et des droits humains en général. Elles

ont notamment mis en sa charge la persistance des interpellations, arrestations arbitraires et détentions illégales ainsi que d'autres enlèvements à des heures indues et de détentions prolongées des personnes sans que le motif de leur privation de liberté ne soit porté ni à leur connaissance, ni à celle de leurs avocats et moins encore à celle des DDH. « Au lendemain de notre enlèvement, l'ordre a été donné pour notre libération, étant donné qu'aucune charge n'a été retenue contre

nous mais le matin au lieu de nous libérer, c'est des soupçons faisant de nous les assaillants du camp Tshatshi qui ont été avancées », a expliqué Honoré Kapuku. À l'en croire, se laver, manger voire changer les habits constituent des problèmes pour des personnes détenues par ces services, qui sont en surnombre dans des locaux qui servent des cachots et où l'on est obligé de passer la nuit à même le sol. « Les détenus vivent dans des conditions très difficile. On a, par exemple, été

obligé de s'entasser à dix-huit dans une cellule de sept mètres sur cinq », a-t-il avoué.

Honoré Kapuku, qui est membre du staff de la VSV et ses autres codétenus ont été enlevés dans la nuit du 2 au 3 août, peu avant trois heures, au Laboratoire universel des guérisons spirituelles [Ndlr : Centre Ébale Mbonge], dans la commune de Ngaliema, par des hommes armés en civil et en tenue de la police militaire. Ces derniers ont, selon les témoignages d'Honoré Kapuku, escaladé le mur et braqué leurs armes sur les occupants du lieu parmi lesquels les responsables du centre dont le DDH et les patients. Après avoir identifié tous les hommes par leurs pièces d'identité, y compris la personne recherchée, cette expédition a décidé d'embarquer tout le monde pour une destination qui n'a été connue qu'après des recherches des ONGDH. « J'ai tenté, en tant que responsable du centre en ce moment là, de savoir où on nous amenait mais personne n'a voulu répondre à cette question », a expliqué Honoré Kapuku dont le physique accuse une faiblesse due à cette détention. Pour les ONGDH, cette affaire leur donne de la matière afin d'argumenter leurs plaidoyers sur les conditions de détention en RDC.

Lucien Dianzenza

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Un débat « franc et sincère » au sein de la majorité vivement réclamé

Selon le Mouvement social pour le renouveau (MSR), deuxième force politique de la majorité présidentielle (MP), l'idée de réviser les « dispositions intangibles de la constitution » n'a jamais été débattue au sein de cette plate-forme politique.

La majorité présidentielle, plate-forme regroupant plusieurs partis, associations et personnalités politiques proches du chef de l'État, ne s'est jamais prononcée de manière officielle sur la question de la révision de la Constitution. Jusqu'à ce jour, les sons de cloches entendus émanent de certains partis de ce regroupement politique et de

quelques-uns de ses cadres sans forcément engager la majorité présidentielle. Les uns et les autres, notamment le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD), ont pris des positions de manière unilatérale et indépendante sans se référer à la plate-forme. Tel est le constat fait récemment par le MSR, deuxième force politique de la majorité présidentielle qui milite en faveur d'un débat interne « franc et responsable » au sein de la plate-forme sur cette question. Ce débat interne, pense-t-on, est censé permettre de dégager une option commune sur cette matière. Évoquant une des dispositions de la charte de la MP qui stipule que « toute

question relative à un changement de fond à intervenir au niveau de la vie nationale fera obligatoirement l'objet d'une discussion préalable au sein du bureau politique », le parti de Pierre Lumbi estime que la procédure n'a pas été respectée ni par le PPRD, ni par les autres membres de la plate-forme qui se sont déjà prononcés sur cette matière. Les uns et les autres se sont lancés dans une vive polémique sans que les instances dirigeantes de la majorité n'aient donné leur perception face à cet enjeu capital pour l'avenir politique du pays. En foi de quoi, le MSR qui se dit être respectueux des textes déclare ne pas se sentir concerné par les propos tenus par les membres de la majorité favorables à la révision de la Constitution.

D'où l'exhortation faite au président de l'Assemblée nationale et secrétaire général de la majorité présidentielle, Aubin Minaku, afin qu'il pèse de tout son poids dans la perspective d'une convocation de ce débat fort attendu dans la majorité. Entre-temps, le MSR estime inopportun d'engager un débat portant sur un possible déverrouillage des dispositions intangibles de la Constitution, notamment l'article 220 de la Constitution portant sur la durée du mandat présidentiel étant entendu que le projet de révision constitutionnelle annoncé par le gouvernement le 9 juin n'en fait pas mention.

Alain Diasso

JUSTICE:

L'abbé Malumalu rassure l'opinion

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) en appelle plutôt à l'apaisement après les nombreuses réactions enregistrées à la suite de l'annonce de son arrestation par un média de la capitale.



L'abbé Malumalu à la sortie de son audition

Contrairement à la rumeur qui avait gagné la RDC, le 11 août, via certains médias de la capitale congolaise, le président de la Céni jouit de toute sa liberté. Il est présentement à Matadi, chef lieu de la province du Bas-Congo, où il préside les travaux de l'assemblée plénière de la Céni. À la sortie de son audience au Parquet de la République, l'abbé Apollinaire Malumalu a rassuré l'opinion nationale et internationale sur la démarche des autorités judiciaires qu'il n'avait rien à avoir avec une quelconque arrestation. « Je voudrais d'abord dire que tout ce qui se raconte n'est pas conforme à la vérité. Je n'ai pas été arrêté par le procureur général de la République. Je suis venu ici sur invitation du Parquet général de la République pour répondre à certaines préoccupations », a précisé le président de la Céni. « En fait, a-t-il renchéri, je suis plutôt venu éclairer le Procureur Général de la République sur ce dont il avait besoin et j'ai rencontré l'inspecteur du Procureur Général de la République ».

L'abbé Malumalu a tenu à rassurer tout le monde sur la normalité de la procédure. Pour lui, il n'était pas nécessaire de dramatiser ou de dénaturer les faits: « Il y a peut être des gens qui auraient bien voulu que je sois arrêté, qu'il en soit ainsi, ils se trompent lourdement. Ce n'est qu'une illusion. Je voudrais donc que tout le monde soit apaisé et qu'il sache que je vais vaquer à mes occupations », a-t-il dit.

Jeannot Kayuba



Pierre Lumbi, président du MSR

RESSOURCES NATURELLES

Un important gisement pétrolier découvert en Ituri

La trouvaille de la société Oil of DR Congo, une filiale du groupe Fleurette appartenant à l'homme d'affaires israélien Dan Gertler, est une réserve potentielle de pétrole estimée à trois milliards de barils.

La RDC est en passe de devenir un géant pétrolier du continent grâce à la découverte, depuis quelque temps, d'un important gisement dans le territoire de l'Ituri en Province Orientale. Il s'agit, en fait, d'une réserve potentielle évaluée à trois milliards de barils. C'est la société Oil of DR Congo, une filiale du groupe Fleurette appartenant à l'homme d'affaires israélien Dan Gertler qui, à l'issue de deux phases de tests sismiques au niveau des blocs I et II du lac Albert, a fait cette découverte. Celle-ci, en croire les analystes, pourrait booster l'économie nationale en cette phase de reconstruction du pays. En effet, comme l'indique le communiqué du groupe Fleurette, les ressources potentielles considérables enfouies dans ce gisement peuvent « augmenter fondamentalement le PIB de la RDC si elles sont extraites et exportées de façon sûre et économique ». Avec une production de cinquante mille barils par jour, assure la source, il est possible que la RDC élève son PIB à hauteur de 25%. Cette réserve pourrait être de même ampleur du côté ougandais du lac Albert, précise la même source. Pour l'instant, le groupe s'est lancé dans des études de faisabilité pour voir



L'homme d'affaires israélien Dan Gertler

comment capitaliser cette découverte. Il est d'ores et déjà envisagé la perspective de forer, dans un délai court, deux puits d'exploration. Ceci requiert quelques exigences en raison de l'intensité des travaux qui seront effectués sur le site, notamment la construction de nouvelles routes et d'un nouveau port, sans oublier la délocalisation éventuelle de certaines communautés locales de la région. Entre-

temps, des voix s'élèvent déjà pour plaider pour une gestion rationnelle et transparente de ces réserves dont les dividendes tirés de leur exploitation devraient impérativement profiter à la population congolaise. Il est à noter que les tests sismiques entrepris sur le site ont coûté plus de vingt millions de dollars.

Alain Diasso

PROVINCE ORIENTALE

La relocalisation des FDLR vers Kisangani marque le pas

Les ex-rebelles hutus rwandais démobilisés redouteraient les éventuelles représailles qu'ils pourront subir de la part de la société civile et des autorités locales hostiles à leur transfert dans cette partie du pays.

Les combattants des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) récemment désarmés et leurs dépendants continuent de traîner le pas sur le sol congolais, concentrés dans des camps de la Monusco installés au Nord-Kivu. Alors que le processus de leur rapatriement au Rwanda est déjà enclenché, ces ex-rebelles hutus rwandais affichent curieusement un désintérêt à la perspective de leur retour au bercail. Une volte-face qui surprend, outre mesure, lorsqu'on s'en tient aux assurances émises durant le processus de leur désarmement. Tous ont reconnu le bienfait de cette opération et ont manifesté l'envie

d'aller rejoindre les leurs au Rwanda après près de vingt ans passés en RDC. Le processus de leur rapatriement qui, pourtant, semblait bien se négocier vient de subir un sérieux revers suite à leur refus de se rendre à leur lieu de transit à Kisangani en Province Orientale.

En effet, rapportent les sources onusiennes, la centaine de combattants et les deux cents membres de leurs familles actuellement regroupés à Kanyabayonga (Nord-Kivu) n'ont pu être acheminés comme prévu le 9 août à Kisangani. Les véhicules de la Monusco chargés de les transporter sont rentrés vides, les FDLR ayant catégoriquement refusé d'y monter. Et pour cause ? Les combattants démobilisés redouteraient les éventuelles représailles qu'ils pourront subir de la part de la société civile et des autorités locales à Kisangani hostiles à leur transfert dans cette partie du pays. À cela s'ajoutent des réticences sur fond

de réminiscence du triste passé que constitue le massacre de près de plus de 300 000 réfugiés hutus dans les camps de réfugiés à Mbandaka (Équateur) et à Kisangani (orientale) entre septembre 1996 et avril 1997 dans la foulée de la « révolution afdélienne » ayant porté feu Laurent-Désiré Kabila au pouvoir.

« (...) S'il n'y a pas des mouvements de Kanyabayonga vers Kisangani, il ne peut pas y avoir d'autres combattants qui rendront leurs armes et ça sera la lutte armée », a déploré le chef de bureau de la Monusco au Nord-Kivu, Ray Virgilio Torres. Ce dernier estime que ce refus des FDLR de se rendre à Kisangani « est une violation manifeste de la volonté exprimée par ces combattants à mettre fin à la lutte armée ». Le diplomate onusien reconferme, par ailleurs, l'option militaire qui demeure toujours d'actualité en vue de contraindre les FDLR réfractaires à la reddition de s'y soumettre. La semaine dernière déjà, le patron de la mission des Nations unies en RDC, Martin Kobler, leur avait lancé un dernier avertissement, les appelant à « désarmer maintenant ». Du côté du gouvernement, l'on se veut plutôt serein. « Ils vont partir, ce ne sont là que des petits problèmes de détails », a expliqué le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga. À noter que le transit de ces ex-rebelles des FDLR vers Kisangani est prévu pour environ un mois avant leur acheminement à Irebu (Équateur). Quant au processus de leur relocalisation dans un pays d'asile, il pourra prendre six mois.

A.D.



Des éléments FDLR

MODE CONGOLAISE

Une « incursion » à Washington qui paie

La deuxième dame des États-Unis d'Amérique, Jill Biden, a porté une robe en pagne « made in RDC » qui a fait une grande impression lors du dîner offert le 5 août par la Maison Blanche aux chefs d'État et de gouvernement du continent africain, et les réactions restent plutôt favorables à Kinshasa.

La marque de reconnaissance faite à la mode congolaise à un moment aussi historique des relations entre les États-Unis d'Amérique et l'Afrique a été bien accueillie dans les ateliers de couture de Kinshasa. Comme l'a reconnu un styliste interrogé par la rédaction, il s'agit d'une petite « promo » faite au savoir-faire congolais. Cela veut dire également que la mode congolaise peut très bien s'exporter en dehors des frontières naturelles. Sur le site officiel de la primature, l'on explique sans détour que le « couple Biden honore le génie congolais ». La deuxième dame des États-Unis « a surpris agréablement l'assistance par son style vestimentaire. Une robe en pagne conçue en RDC et qu'elle s'est pro-

curée lors de son séjour sur les terres de Lumumba », a indiqué le site.

Ces dernières années, la mode congolaise est en train de monter, avec l'arrivée des modélistes qui tendent à revenir sur les modèles fortement ancrés sur les cultures africaines. Interrogée, Jill Biden a eu des mots directs : « Pour moi, le tissu et le style de cette robe incarnent la beauté et la force des femmes que j'ai rencontrées au cours de ma visite en Afrique le mois dernier ». En effet, au cours de son voyage d'une semaine, Jill Biden a fait une tournée qui l'a conduite en RDC où elle a appelé une fois encore la communauté internationale à se mobiliser en faveur de l'autonomisation des femmes, de l'éducation et du développement économique en Afrique. Dans le cadre de ses contacts avec les femmes actives dans le secteur de la mode en RDC, Jill Biden avait rencontré la directrice du groupe de Visco. Il s'agit d'une marque très populaire de wax hollandais, et ce modèle de tissu tend progressivement à conquérir l'Afrique.

Laurent Essolomwa

SANTÉ PUBLIQUE

L'ouverture d'une nouvelle antenne des urgences de MSF au Kasai Oriental

L'installation de la nouvelle antenne permanente de Médecin sans frontière (MSF) à travers son projet Pool d'urgence Congo (PUC) à Mbuji-Mayi au Kasai Oriental se justifie par le souci de cette organisation internationale médicale d'être plus proche et plus réactif dans la zone pour une détection précoce des urgences.

L'équipe nouvellement installée travaillera, en étroite collaboration, avec le ministère de la Santé, les autres organisations de la santé et surtout avec la population au travers de ses réseaux communautaires. Avant l'installation de la nouvelle antenne de MSF, les urgences de la ville de Mbuji-Mayi étaient gérées par l'antenne de Kinshasa. Avec la nouvelle antenne, cette organisation humanitaire se rapproche davantage de la population pour mieux répondre aux urgences parce que cette province est confrontée à plusieurs problèmes de santé. « Avec cette équipe, nous voulons détecter rapidement les

urgences et pouvoir réagir dans les plus brefs délais en cas de situation d'épidémie de paludisme, de rougeole, de fièvre typhoïde, de fièvre jaune, de choléra, de peste, de diarrhées sanglantes, etc., ainsi que dans les situations de déplacement de population », explique Natalie Gielen coordinatrice de terrain du PUC.

C'est depuis 1995 que le PUC est opérationnel en RDC. Il est composé d'équipes mobiles. son objectif étant de réduire la mortalité et la morbidité liées aux urgences médicales et humanitaires grâce à une détection précoce et une prise en charge rapide et adaptée. Pour assurer la surveillance sur l'ensemble du pays, des antennes permanentes de détection existent à Mbandaka dans le Province de l'Équateur, à Kisangani en Province Orientale, à Kinshasa pour suivre la situation dans les Provinces de Kinshasa, du Bas Congo, du Bandundu, du Kasai Occidental et du Kasai Oriental. Un autre site sera bientôt installé à Kindu au Maniema.

Aline Nzuzi

VIE ASSOCIATIVE

La Fondation Mwimba Texas s'implante à Kananga

L'agence provinciale s'attelle déjà au recensement des albinos dans le chef-lieu du Kasai Occidental.

La Fondation Mwimba Texas s'implante dans tout le territoire de la RDC. Dans cette optique, son antenne provinciale recense déjà des Kanangais appartenant à cette catégorie sociale. Ce qui est, selon le responsable local de cette association, Évariste Kamba, en prévision du lancement de ses activités dans cette partie de la RDC. Cette implantation et cette volonté de couvrir toute l'étendue de la RDC ont été annoncées par le président de cette fondation, le catcheur Mwimba Texas, après la mission effectuée par une délégation de l'association, il y a deux mois, dans le Bandundu, au cours de laquelle cette fondation a essuyé les larmes de la population de cette ville après le

drame survenu lors de la célébration des quarante jours du décès de l'artiste musicien King Kester Émeneya.

Conformément à sa mission, cette fondation entend, selon son responsable local à Kananga, contribuer, dans la limite de ses moyens, à l'alphabétisation et à l'administration des soins spécifiques à ses membres en vue de répondre aux objectifs qu'elle se fixe, notamment la lutte contre toute forme d'exclusion et de discrimination dont sont victimes les albinos. À Kinshasa, cette fondation prépare, avant la rentrée scolaire, une action au cours de laquelle des objets classiques, des produits pharmaceutiques, des savons et parafarmas, etc. seront distribués aux albinos et aux autres nécessiteux. La Fondation Mwimba Texas lance également les messages d'amour afin de mettre fin à la stigmatisation et au rejet des albinos dans la société.

Lucien Dianzenza

PARTENARIAT

La BAD et les États-Unis renforcent leur collaboration

L'union vise à valoriser les technologies hors réseau et mini-réseaux, appuyer le développement de la géothermie et renforcer, entre autres, le commerce régional de l'électricité entre les pays africains.

Au cours du sommet États-Unis/Afrique, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, a réaffirmé le renforcement du partenariat entre les États-Unis et son institution bancaire. Annoncé en juillet 2013, l'appui de la BAD qui s'élève à 3 milliards de dollars américains consiste à faire avancer l'initiative Power Africa sur une

période de cinq ans. Au cours de l'année 2013, les interventions de la BAD dans les pays ciblés par l'initiative se sont élevées à plus de 600 millions de dollars américains. Il s'agit de l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Liberia, le Nigeria et la Tanzanie. En effet, la BAD prévoit, au cours de l'année à venir, d'engager environ un milliard de dollars pour appuyer des projets d'énergie dans les six pays cibles de l'initiative Power Africa, rapporte un communiqué de la banque. Une fois mises en œuvre, ces opérations contribueraient pour 5 à 10 % de l'objectif fixé par Power Africa au développement de 10000 MW de nouvelle production d'électricité en Afrique subsaharienne.

Accompagner des réformes essentielles

Le groupe de la BAD, y compris le guichet des prêts concessionnels, le Fonds africain de développement (FAD) auquel contribuent les États-Unis, travaille directement avec les gouvernements et les investisseurs privés pour accompagner les réformes essentielles pour attirer les financements publics et privés.

Dans le secteur de l'énergie en Afrique, les engagements de la BAD s'élèvent actuellement à 12 milliards de dollars et devraient augmenter de 2 milliards en 2015. Cette banque, souligne ce communiqué, appuie les larges réformes du secteur de l'électricité et four-

nit une assistance technique, des financements et des garanties pour les projets de génération, de transmission et de distribution de l'électricité en Afrique. Sur la liste des activités conjointes menées dans le cadre de ce partenariat pilier figurent le lancement, en mars 2014, du Fonds africain des énergies renouvelables (FAER) permettant d'investir de manière significative dans les pays cibles de Power Africa; les services de conseil au gouvernement d'Éthiopie concernant les négociations de l'accord d'achat d'électricité dans le cadre du projet de géothermie de Corbetti; l'assistance au gouvernement du Ghana pour la préparation du programme d'action pour l'initiative Énergie durable pour tous

(SE4ALL). Ce programme a permis aussi l'accompagnement sur le programme de privatisation du secteur de l'électricité au Nigeria à travers le financement, des garanties de risques et le renforcement des capacités; le soutien au gouvernement de Tanzanie pour la mise en œuvre des réformes de son secteur de l'électricité et le développement des énergies renouvelables à travers des partenariats public-privé. Au Liberia, la collaboration avec les États-Unis et d'autres partenaires dans le cadre du programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables (SREP) qui met l'accent sur les mini-réseaux et les services autonomes d'énergies renouvelables.

Gypsie Oïssa Tambwe

RELIGION

Cinq ans d'épiscopat de l'évêque d'Idiofa

Le prélat a procédé, à cette occasion, aux ordinations sacerdotale et diaconale de huit diacres, cinq séminaristes et deux missionnaires de la congrégation des oblats de Marie Immaculée.

Mgr José Moko Ekanga, évêque du diocèse d'Idiofa, dans la province de Bandundu, a célébré le 10 août le cinquième anniversaire de son ordination épiscopale. Cette célébration dont les activités ont été organisées à Idiofa ont connu la présence de son prédécesseur, Mgr Louis Mbwol Mpasu, et des Mgrs Édouard Kisonga et Budika, tous deux évêques auxiliaires de l'archidiocèse de Kinshasa.

L'agence congolaise de presse, qui cite des voyageurs en provenance de ce territoire, a noté qu'à cette occasion, Mgr José Moko Ekanga a procédé aux ordinations sacerdotale et diaconale de huit diacres, cinq séminaristes et deux missionnaires de la congrégation des oblats de Marie Immaculée qui avaient évangélisé ce diocèse après

le départ des missionnaires de la Compagnie de Jésus (les Jésuites) en 1933. À en croire cette source, dans son homélie, Mgr Moko a exhorté ses ouailles à se donner la main en toute franchise et fraternité pour reconstruire le diocèse et lutter contre la pauvreté. Se basant sur les textes liturgiques du jour (de la fête de l'Assomption de Marie), il a exprimé sa profonde gratitude à ses diocésains pour l'avoir porté dans leurs prières en ces cinq années passées à la tête du vaste diocèse d'Idiofa, et d'avoir réagi positivement à son décret portant sur l'impôt ecclésiastique. Les abbés et pères oblats, ordonnés en août 1989, qui fêtent cette année leur jubilé d'argent étaient représentés par le père Abel Nsolo (provincial des pères oblats de Marie Immaculée), les abbés Kanzenze Adelin, Mumina Urbain, Ngunga Saturnin et Nomanyath David. Alors que la chorale Elikya de la

paroisse Saint-Augustin de Kinshasa avait effectué le déplacement d'Idiofa sur invitation expresse de l'évêque pour animer cette messe avec une chorale de la place. Il est rappelé que le révérend père José Moko Ekanga, prêtre sulpicien incardiné dans l'archidiocèse de Kinshasa a été nommé évêque d'Idiofa, le 26 mai 2009, par le pape Benoît XVI. Il a été sacré évêque le 15 Aout 2009 à Idiofa. Cette nomination a pourvu au «sede vacante» créé par la démission de Mgr. Louis Mbwol, conformément aux dispositions de l'article 401,2 du Code de droit canonique. Mgr Moko est ainsi le cinquième évêque du diocèse d'Idiofa, après Alfonse Bossart (1959), René Toussaint (1959-1970), Eugène Biletsi (1970-1994) et Louis Mbwol (1997-2006). Il est plutôt le troisième évêque autochtone après Mgr Biletsi et Mgr Mbwol.

Lucien Dianzenza

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

La délégation de la RDC en route pour Nanjing

Quatre athlètes d'athlétisme, de natation et de taekwondo font partie de la délégation congolaise qui est en route pour Nanjing en Chine en vue de participer aux deuxièmes jeux olympiques de la jeunesse.

La délégation de la République démocratique du Congo a quitté Kinshasa le 11 août pour la Chine en vue de participer aux deuxièmes Jeux olympiques de la jeunesse, prévus du 16 au 28 août, dans la ville de Nanjing. Honoré Manzombo et Ngiebe Mubiala, res-

pectivement chargé de mission et 4^e vice-président du Comité olympique congolais (COC) conduisent cette délégation congolaise composée de quatre athlètes de trois disciplines sportives, notamment l'athlétisme, la natation et le taekwondo.

Le secrétaire général du COC, Alain Badiashile Kayatshi s'est adressé à l'ensemble de cette délégation avant d'embarquer dans l'avion les amenant en Chine. Il a exhorté les athlètes et les dirigeants à être disciplinés, les invitant à faire preuve d'union, de courage et d'abnégation «*Vous devez avoir la même force mentale à*

Nanjing comme vous l'avez eu à Gaborone, au Botswana, en vue de défendre l'honneur du continent africain, en général, et de la République démocratique du Congo, en particulier», a-t-il recommandé.

Notons qu'une partie de la délégation s'est envolée pour Nanjing le 11 août, le deuxième groupe des membres partira de Kinshasa le 14 août pour la Chine, a affirmé Alain Badiashile Kayatshi. L'on rappelle que la RDC avait remporté une médaille d'or lors de la première édition des Jeux olympiques de la jeunesse organisés à Singapour.

Martin Enyimo

CAN 2015

Florent Ibenge et Mwinyi Zahera présélectionnent cent quatre joueurs

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, et de son adjoint Mwinyi Zahera ont publié une liste de cent quatre joueurs préconvoqués pour le match du 6 septembre à Kinshasa entre la RDC et le Cameroun comptant pour la première journée du groupe D des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) prévu au Maroc pour 2015.

Trente joueurs évoluent en Belgique : Nicaise Kudimbana, Nathan Kabasele, Aaron Leya Iseka, Chancel Mbemba, Fabrice N'sakala et Andy Kawaka d'Anderlecht; Junior Kabanga, Richard Sukuta Pasu, et Boli Bolingoli Mbombo de Bruges; Clinton Mata, Parfait Mandanda, Christophe Diandy, Neeskens Kebano, Lynel Kitambala, et Dieumerci Ndongala de Charleroi; Landry Mulemo de Courtrai; Anthony Libombe et Herica Tshimanga de Genk; Herve Kage de La Gantoise, Pierre Yves Ngawa et Dolly Menga de Lierse; De Pauw Nill de Lokeren. Il y a aussi Wilson Kamavuaka de Malines; Jordan Lukaku d'Ostende; Lumanza Lembi, Paul José Mpoku, Geoffrey Mujangi Bia et Yannis Mbombo du Standard de Liège; Théo Bongonda et Jonathan Benteke de Waregem.

Seize joueurs retenus jouent en France : Tripy Makonda de Brest, Cédric Mongongu et Clark Nsinkulu d'Evian TG, Marcel Tisserand de Toulouse, Remi Mulumba de Lorient, Gianelli Imbula et Mitsy Batshuayi de Marseille, Yeni Ngbakoto de Metz, Louis Nganioni, Kevin Tsimba et Arnold Mvuemba de Lyon, Distel Zola, Jordan Ikoko et Harrison Manzala de Le Havre, Terence Makengo de Châteauroux et Christian Fuanda Kinkela du Paris FC. Deux joueurs évoluant en Italie figurent aussi sur la liste, notamment, Luis Pedro Cavanda de Lazio et Granddi Ngoyi de Parleme, deux joueurs d'Allemagne, Cédric Makiadi et Assani Lukimia Mulongoti de Werder Brême. Cédric Mabwati du Bétis Séville et Gaël Kakuta de Rayo Vallecano en

Espagne, ainsi Arthur Masuaku d'Olympiakos en Grèce ont aussi été retenus.

En Turquie, il y a Larrys Mabilia, et Dominique Kumbela de Karabusspor, et en Russie Jérémie Bokila de Terek et Chris Mavinga de Rubin Kazan. La liste continue avec Dieumerci Mbokani de Dynamo de Kiev en Ukraine, Christopher Oualembi d'Associação Academica Coimbra au Portugal Jody Lukoki d'Ajax d'Amsterdam et Abel Tamata de PSV Eindhoven aux Pays Bas, Anatole Ngamukul de Grasshopper De Zurich en Suisse. En Angleterre, il y a Youssouf Mulumbu de West Bromwich Albion, Yannick Bolasie de Crystal Palace, Gabriel Zakuani de Peterborough United FC, Britt Assombalonga de Nottingham Forest, Steven N'Zonzi de Stoke City et Kazenga Lualaba de Brighton. Quatre joueurs proviennent du Qatar : Yves Diba Ilunga d'Al Kharitiyath, Jirès Kembo d'El Jeish, Patou Kabangu Mulota et Alain Kaluyitukadioko d'Al Ahli Doha. L'on note la convocation d'Issama Mpeko et Matampi de Kabuscorp en Angola, de Tychique Ntela Kalema de Léopards de Dolisie au Congo Brazzaville, Kody Milambo de Manga Sport au Gabon, ainsi que de Beaubo Ungenda Muselenge et Eddy Ngoy d'Orlando Pirates en Afrique du Sud. Le contingent des joueurs locaux appelés par le staff technique se constitue de Robert Kidiaba Muteba, Joël Kimuaki, Jean Kasusula Kilitsho, Eric Kulukuta, Patrick Ilongo Ngasanya, et Tusilu Bazola de Mazembe; Guy Lusadis, Patou Ebunga, Deo Kanda, Mabele Bawaka, Hervé Lomboto, Firmin Mubele, Munganga, Kisombe, Lema Mabidi, Emmanuel Ngudikama et Héritier Luvumbu de V.Club. Les autres convoqués sont Mbidi et Bangala du DCMP, Kabangu du FC MK, Kubidisa et Darcy Mbaki de Sanga Balende, Mbombo de Lubumbashi Sport, Ngulubi et Kanku de Shark XI FC. Enfin, il y a Kwenge du Lupopo, Manziba de Dragons, Ricky d'Arc-en-Ciel et Michael Wango d'Africana Express.

M.E.

DÉBAT POLITIQUE

L'opposition réclame la tenue des états généraux de la nation

Guy Romain Kimfoussia, président du Collectif des partis de l'opposition congolaise, Crépin Ngouala de la DNERD, Alphonse Nsimba Ndimbani de la FPU et Titov Pwati, président départemental de l'UPRN ont animé une conférence de presse le 9 août à Pointe-Noire. Ils ont abordé toutes les questions brûlantes de l'heure telles, le changement de la Constitution et les élections locales.



Une vue des membres de l'opposition congolaise Crédit photo: Adiac»

« Le débat initié par le pouvoir est un faux débat. Toutes les imperfections de la gouvernance actuelle ne sont pas liées à la constitution. Ce n'est pas la Constitution qui fait qu'il y ait un chômage de jeunes et une mauvaise gouvernance », a dit Guy Romain Kimfoussia. Et d'ajouter à propos des états généraux que l'opposition réclame toujours : « Nous sommes dans une logique de dialogue. Nous

imposons au pouvoir pour qu'il l'accepte et nous savons qu'il va l'accepter. Aujourd'hui, nous exigeons la tenue des états généraux pour éviter les crises militaires, les crises sociales ou brutales. Nous demandons à aller au pied de l'arbre pour palabrer et trouver des solutions au malaise du Congo. La question du Congo doit être regardée par l'ensemble des forces vives qui ont mis à cœur le bien-être des Congolais.

Nous voulons un forum, un Mbongui où toutes les forces vives se retrouvent pour regarder sans violence les problèmes du pays ».

Dans la déclaration lue lors de la conférence de presse, le collège des présidents revendique entre autres l'alternance démocratique en 2016 et dit « Non » aux élections locales programmées, aux résultats du recensement administratif spécial, etc.

Hervé Brice Mampouya

DROITS DE L'HOMME

Des acteurs souhaitent plus de pertinence et de qualité dans l'éducation

La Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme (RPDH) a ainsi affirmé dans sa déclaration rendue publique à Pointe-Noire, la semaine dernière, à l'occasion de la journée internationale de l'éducation. Il ressort que l'absence d'une éducation de qualité limite la participation des individus aussi bien dans le domaine des droits de l'homme que dans les domaines politique, économique et social.

La République du Congo reconnaît le droit à travers ses constitutions, le droit à l'éducation par exemple, car l'éducation joue un rôle important dans le développement économique et social. Cela se justifie à travers la part importante que le budget de l'État alloue à l'éducation depuis quelques années. Et selon la RPDH, d'après le Plan national de développement (PND) 2012-2016, les crédits alloués au système éducatif représenteront 11,67% du total des dépenses en 2016 contre 8,16% en 2012, soit une orientation à la hausse de 3,5 points. Pourtant, la RPDH estime que

les budgets ainsi affectés n'ont aucun impact sur l'éducation au Congo, soit parce que les montants affectés n'atteignent pas les cibles visées, soit parce que lesdits budgets sont mal utilisés.

Pour la RPDH, que ce soit au niveau primaire, secondaire ou universitaire, les problèmes d'infrastructures se posent avec acuité. Les besoins en infrastructures sont énormes avec des salles de classe pléthoriques et qui ne permettent pas aux enseignants de mieux dispenser les cours. Dans le secteur privé, les écoles s'implantent dans la confusion d'espace et de lieu.

Au niveau universitaire selon la RPDH, la corruption est présente, surtout dans la notation et l'attribution des bourses, car il y a des professeurs qui n'hésitent plus à échanger des notes contre d'autres faveurs. Et dans le domaine des bourses universitaires, il se pose le problème d'objectivité dans l'octroi de celle-ci. Malgré les critères d'excellence ou d'indigence qui semblent guider l'octroi ou non des bourses. Et sur le plan professionnel, il est courant que nombre d'enseignants rançonnent

littéralement les élèves sous couvert de cours de mise à niveau facturés entre 5000 et 10.000 FCFA.

Après avoir évoqué ce tableau quelconque contrasté, la Rencontre pour la Paix et les Droits de l'Homme recommande au gouvernement de renforcer les capacités humaines, les infrastructures et des équipements du secteur éducatif, améliorer la qualité de service et les conditions des enseignants, réduire des disparités entre filles et garçons, lutter contre la corruption en milieu scolaire, promouvoir l'éducation aux droits de l'homme, respecter et mettre en œuvre les dispositions sur le droit à l'éducation contenues dans les instruments internationaux dûment ratifiés par le Congo et enfin ratifier le protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Ainsi, la déclaration met en exergue le souhait que voici : « renforcer les capacités humaines et les conditions d'enseignement en vue d'améliorer les résultats scolaires au Congo-Brazzaville ! »

Faustin Akono

NZANGO MODERNE

L'honorable Raymond Isaac Follo lance le tournoi inter quartiers dans sa circonscription

Dix équipes représentant les dix comités de quartiers de l'arrondissement 6 Ngoyo à Pointe-Noire participent au tournoi inter quartiers initié par le député Raymond Isaac Follo pour susciter la cohésion et l'amitié entre les mamans de ces quartiers.

Le député Raymond Isaac Follo a lancé le 10 Août dernier, le tournoi inter quartiers de Nzango moderne qui regroupe dix équipes représentant les 10 CQ de sa circonscription. Une épreuve sportive initiée pour créer l'entente entre les femmes de Ngoyo mais aussi pour les éloigner des maladies opportunistes tel le rhumatisme dont elles sont souvent victimes en saison sèche « Nous pensons que notre mission est avant tout de rassembler les populations de notre circonscription pour qu'ensemble nous soyons une seule personne et tous puissions

regarder dans la même direction, le tout dans l'amour; l'unité car le sport unit les peuples. Pour nous, cette compétition unit les mamans de Ngoyo », a-t-il dit.

Satisfaite de l'initiative du parlementaire, Antoinette Bimangou, du CQ 609 a déclaré « À l'époque, le Nzango, on le pratiquait seulement à l'école, aujourd'hui grâce au député nous le pratiquons pour nous maintenir en forme même étant déjà des mamans. D'ailleurs, en venant participer à cette activité, mon mari m'a encouragé. Je suis très contente puisque le Nzango nous permet de combattre les rhumatismes surtout en cette période de saison sèche ».

À l'ouverture du tournoi, le CQ 604 a battu le CQ 609 sur le score de 31 à 20.

La finale du tournoi de Nzango moderne comme celui du football lancé le 27 juillet à Djeno a lieu le 15 Septembre au Lycée de Mpaka.

H.B.M.

La première édition du comice agricole et artisanal a tenu ses promesses

Ce premier comice agropastoral et artisanal dénommé Tchiamba Nzassi 2014 a été ouvert le 11 août par Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville, au marché central de Tchiamba Nzassi, autrefois sous-préfecture du département du Kouilou rattaché à Pointe-Noire depuis juin 2012. L'événement a été clôturé le 13 août.

Organisé en prélude à la célébration du 54e anniversaire de l'indépendance du Congo, ce comice s'est déroulé sur le thème : « Valorisons les fonctions agropastorales et artisanales en milieu rural pour lutter contre la vie chère ». Ce marché local est un véritable espace de rencontre et d'échange entre les producteurs et les acheteurs. L'activité jadis organisée dans le département a été relancé par le préfet de la ville qui entend par ce moyen : « Susciter, stimuler et encourager la production à grande échelle des produits agricoles, de l'élevage, de la pisciculture et de l'artisanat. » Cela, en vue de lutter contre la vie chère et assurer la sécurité alimentaire des populations.

Ce comice a pour objectifs : valoriser la fonction agropastorale et artisanale en milieu rural, créer une plateforme entre les producteurs et les acheteurs, ramener les

potentialités agropastorales, halieutiques et artisanales qui existent dans la sous-préfecture... L'événement réunit des petits producteurs des 12 villages qui composent Tchiamba Nzassi. Plusieurs produits issus de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et de la pisciculture sont proposés (fruits, légumes, poissons, patates...). L'activité intervient après une série de descente du préfet dans différents villages de la sous-préfecture du 14 au 15 juillet, en vue de sensibiliser sur la tenue dudit événement.

Pour Camille Francis Tati, maire de la communauté urbaine de Tchiamba Nzassi, ce comice constitue une véritable source de motivation pour les communautés villageoises : « En découvrant les produits du terroir et en assurant leur promotion au travers de cette vitrine, les communautés villageoises se sentent reconfortés et encouragées à mieux produire afin que la surproduction crée la concurrence et aide à combattre et à briser le mythe persistant de la vie chère » a-t-il dit. L'événement offre une visibilité aux artisans de la sous-préfecture qui exposent leurs œuvres.

Comme en 2012, Tchiamba Nzassi aura encore l'honneur cette année d'abriter les festivités marquant la célébration du 54e anniversaire de l'indépendance du pays ce 15 août.

Lucie Prisca Condhet

54
ans

Sibiti
2014



Christine Olyny

Congo *mon pays,*
airtel *mon réseau*

Airtel vous souhaite
une bonne fête de l'Indépendance !

www.airtelcongo.com



airtel
*Le réseau
qui nous unit*

HÔPITAL GÉNÉRAL DE LOANDJILI

Reprise des activités pour le Centre national de transfusion sanguine

Interrompues en 2009, les activités du Centre de dispensation des produits sanguins de l'Hôpital général de Loandjili, à Pointe-Noire, ont été relancées le 12 août en présence d'Amelia Dzia Bokilo, directrice générale du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et de plusieurs responsables de la santé.

La remise en service de ce centre obéit à la volonté des responsables de la santé qui, dans le cadre du programme de redimensionnement du CNTS, accordent une prépondérance à la sécurité transfusionnelle et à la disponibilité des produits sanguins. Le dépôt de sang sera animé par un personnel de l'Hôpital de Loandjili qui va travailler sous le contrôle technique du Centre interdépartemental de transfusion sanguine (CIDTS). Ce dernier va mener des activités de stockage et de délivrance des produits sanguins qui seront approvisionnés par le Centre interdépartemental de transfusion sanguine de Pointe-Noire. La mobilisation des donneurs de sang avec la participation des prescripteurs qui vont travailler avec la population pour les collectes ponctuelles à raison de deux collectes par semaine en équipe mobile constitue aussi une des tâches de cette unité.

Pour Jean-Pierre Pambou, directeur



La dg du Cnts coupant le ruban devant la dg de l'hôpital général de Loandjili Crédit photo»Adiac»

interdépartemental de transfusion sanguine, l'hémovigilance sera aussi de mise dans ce Centre. «J'interpelle les prescripteurs utilisateurs des produits sanguins sur le fait que le produit qui a été rendu à un patient doit

être suivi dans le but de recueillir certains effets indésirables qui peuvent survenir sur ce patient », a-t-il dit. Il a expliqué aussi que le sang est rendu gratuitement mais le coût de cession correspond simplement au coût de

traitement de ces produits sanguins. L'hémorragie comme première cause de décès maternel L'initiative a interpellé Françoise Ndinga Andely, directrice générale de l'hôpital général de Loandjili, qui a eu

le commentaire suivant : « La première cause de décès maternel est l'hémorragie de la délivrance dont le traitement est le sang. Et pour réduire le taux de mortalité dans notre hôpital, cette unité de dispensation vient à point nommé. En effet, en dépit de la gratuité de césarienne, le taux de mortalité maternelle était toujours élevé et la plupart pour hémorragie de la délivrance. Aujourd'hui, nous disons merci car notre cri de cœur a été entendu et nous avons notre centre de transfusion sanguine qui, est juste à côté de la maternité et non loin de la pédiatrie ». Selon Amelia Dzia Bokilo, directrice générale du CNTS « Le Centre de transfusion doit être présent partout où nous avons besoin de sang parce qu'il n'y a que le centre à qui on a donné la mission d'approvisionner les hôpitaux régulièrement en sang sécurisé, fiable, pour améliorer la santé. Aujourd'hui nous étendons le réseau de Pointe-Noire à l'hôpital de Loandjili, nous devons poursuivre cette activité vers les arrondissements de la ville où il y a des hôpitaux qui ont également les mêmes besoins. Nous voulons que le dépôt de sang fonctionne bien pour servir de modèle à suivre et pour que nous puissions mettre en place cette collaboration efficace et efficiente avec un seul bénéficiaire, le malade et le citoyen congolais », a-t-elle conclu.

Hervé Brice Mampouya

LITIGE

DMC-Exxaro en porte-à-faux avec son traiteur

« Exxaro paye nos droits, nous sommes des pères de familles, on a besoin de notre argent », ont scandé les travailleurs de la société Transcat Groupe international, réunis le mardi 12 août devant les locaux de DMC-Exxaro, sur l'avenue Nguéli-Nguéli à la zone côtière.

En réalité la contradiction entre les deux parties est née, après la rupture brutale par la société minière, DMC-Exxaro, du contrat commercial qu'elle avait conclu avec Transcat Groupe international, société spécialisée dans le service traiteur. Celle-ci devrait s'occuper de la nutrition des agents de DMC-Exxaro, travaillant sur le site de Mayoko, dans le département du Niari pour une période de 3 ans. Malheureusement, une année après, le contrat est résilié. Un acte que la direction de Transcat Group international qualifie de « rupture abusive » car, selon elle, il n'y a aucune raison particulière qui justifie cette rupture.

Après les échanges de courriers, les deux entreprises ne sont pas parvenues à résoudre le problème. En effet, la société Transcat Groupe international réclame le paiement d'une somme globale de 3.280.153.994 FCFA à DMC-Exxaro, suite à sa décision unilatérale de rompre ce contrat à durée déterminée.

Selon les sources proches du dossier, en cas de résiliation anticipée, le client sera redevable au traiteur pour le paiement des prestations terminées jusqu'à la date effective de résiliation



Des manifestants, crédit photo»Adiac»

ainsi que les coûts raisonnables convenus et encourus par la démobilisation et la disposition des matières restantes, y compris, mais sans s'y limiter, l'inventaire des stocks, les frais de personnel jusqu'à la démobilisation complète, etc., tel qu'il est écrit dans l'article 10 alinéa 2b du contrat qui lie les deux sociétés.

La situation devenant inquiétante pour les agents de Transcat Groupe international, ces derniers ont fait un sit-in dans les installations de DMC-Exxaro pour réclamer le paiement de leurs droits. Suite à cela, d'après nos sources, la direction de DMC-Exxaro a promis aux employés de Transcat Groupe

international le paiement de leurs droits légaux et conventionnels. Seulement, ce paiement est qualifié d'absurde par les dirigeants de Transcat Groupe international. « Le paiement vanté par Exxaro n'est rien d'autre que le paiement de quelques factures des services consommés et restées pendant longtemps impayées », entend-on dire.

Rappelons que la société Transcat s'est opposée à la prise de toute réquisition aux fins de paiement des droits légaux et conventionnels de ses employés par la société Exxaro ou toute entité autre qu'elle-même.

Prosper Mabonzo

JOURNÉE INTERNATIONALE DES GAUCHERS

Une fête ignorée des Congolais

Le monde entier célèbre le 13 août de chaque année la journée internationale des gauchers. Interrogés à ce sujet, les gauchers congolais se disent étonnés car n'ayant jamais entendu parler de l'évènement.

tout fait pour que mon fils utilise sa main droite mais je n'ai pas pu. Aujourd'hui l'enfant va à l'école, il travaille bien plus que les droitiers, j'avais peur qu'il n'arrive pas à bien écrire », a-t-elle dit.

Comment est née cette journée ?

Pour l'histoire, la journée internationale des gauchers a été instituée en 1976 par l'Américain Dean R. Campbell une année après avoir créé le premier syndicat des gauchers en 1975. Les 12% de la population mondiale ont été longtemps considérés comme anormaux et à l'école les écoliers gauchers étaient sévèrement incités à utiliser leur main droite. Aujourd'hui les mentalités ont évolué et être gaucher serait même un avantage dans certains domaines.

Par contre chez les musulmans, il n'est pas permis de manger avec la main gauche. « Ce n'est pas une interdiction mais pour les besoins d'hygiène on ne peut pas manger avec la main gauche puis que c'est avec cette main que nous - nous nettoignons chaque fois et on n'est pas sensé d'utiliser souvent le savon avant de manger. C'est pourquoi chez nous, cela est comme une tradition : on ne peut pas manger avec la main gauche. Les femmes gauchères préparent avec cette main sans problème mais ne doivent pas manger avec la main gauche », a signifié Mahamadou keita.

Soulignons enfin que la journée internationale des gauchers donne l'occasion aux gauchers d'inviter les droitiers à prendre conscience des efforts d'adaptation qu'ils doivent faire dans un environnement qui leur est défavorable. Parmi les gauchers célèbres, on peut citer, entre autres : Barack Obama, Bill Clinton, Jules César, Le Prince William, Léonard de Vinci, Lord Rober Baden Powell...

« Franchement je ne savais pas qu'il existe une journée internationale dédiée aux gauchers », a indiqué un gaucher qui se dit très fier d'utiliser sa main gauche. « C'est une main que j'utilise malgré la pression que j'avais subie des parents dans mon enfance car ils me contraignaient à utiliser ma main droite. Cela m'a été impossible puisque la dernière fois que j'avais reçu la pression de ma mère, celle-ci m'avait présenté deux choix : utiliser désormais ma main droite pour travailler ou donner des coups de tête au mur. J'avais préféré donner les coups de tête au mur et depuis ce jour-là, maman avait arrêté de me faire la pression », a indiqué Bob Moumbélé. Une main avantageuse au volley-ball, a-t-il précisé :

« cette main m'était avantageuse parce quand l'adversaire attendait ma réaction c'est de la main gauche que je réagissais et ça me faisait gagner les duels ».

Clément Tsinou, également gaucher, a été surpris d'entendre parler de cette journée internationale des gauchers. « Je suis surpris de cette date. En classe de débutant les parents voulaient bien que j'écrive avec ma main droite; ils ont même instruit l'enseignant de me forcer; ça n'a pas marché. Mais ça me gênait d'être l'unique gaucher à l'école car j'attirais l'attention de tout le monde », a-t-il indiqué en précisant qu'il l'a hérité de son oncle maternel et de son aîné et qu'aucun de ses enfants n'est gaucher comme lui.

Carine Bivou, maman d'un gaucher pense de son côté avoir raté de rééduquer son fils. « J'ai

Charlem Léa Legnoki

Médias

Le groupe Adiac s'ouvre le marché du livre et des magazines

Le groupe Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), éditeur du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville*, vient d'acquérir, pour son atelier d'impression, une deuxième rotative de marque Rotoman.

Inscrite dans la suite logique de la première rotative mise en service en 2012, cette nouvelle série de machines ouvre cette PME congolaise au marché des livres et magazines. Cette nouvelle gamme de

l'instar des professions de foi, des bulletins de vote, des cartes d'électeurs, etc.

Avec cette acquisition, le groupe Adiac offre désormais d'excellentes opportunités commerciales et de visibilité aux entreprises, administrations et

de renouveler sa confiance vis-à-vis d'une clientèle devenue fidèle et aussi d'en élargir le fichier. En effet, depuis sa mise en service au mois de juillet 2012, la première rotative du groupe, de marque

Dépêches de Brazzaville.

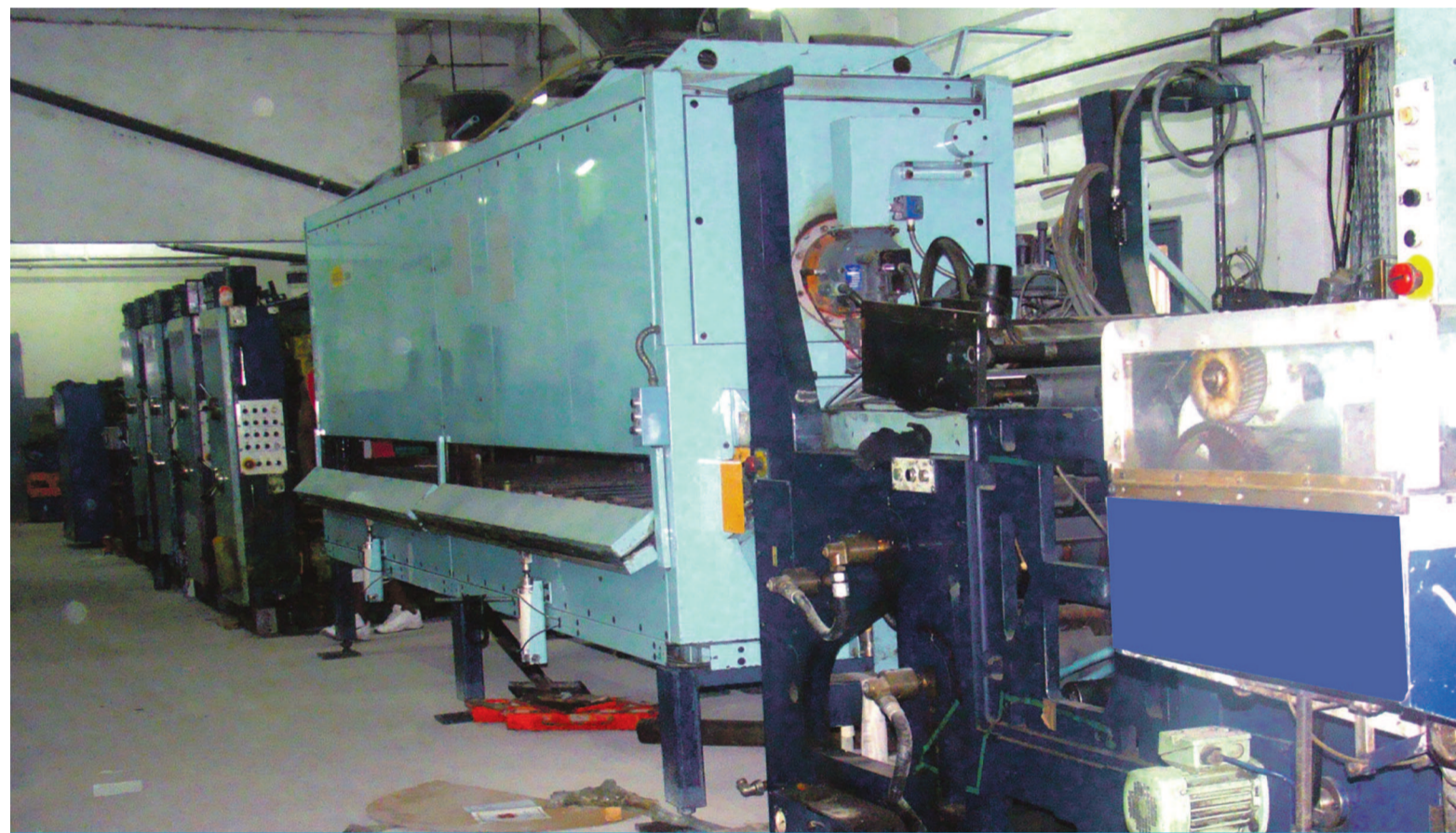
Elle a également permis à d'autres titres de la place de Brazzaville de paraître sans accroc. On citera notamment les hebdomadaires *Le Choc*, *Le Patriote*, ainsi que *Les*

de Brazzaville est composée de cinq groupes d'impression monochrome et deux autres groupes dits Planétaires quadri-chromiques. Elle dispose d'une capacité de production maximale de vingt-mille exemplaires d'un journal par heure, encartés et pliés. Ainsi, a-t-elle permis l'augmentation de la pagination du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville*, qui est passée de 16 à 24 pages, tout en préservant la possibilité d'imprimer un journal de 42 pages. Ce potentiel constitue une vraie source d'inspiration pour l'avenir de ce quotidien et ses confrères du Congo et de la région.

Avec plus de 150 collaborateurs et une rédaction de 35 journalistes et correspondants éparpillés entre Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Kinshasa, Paris, Rome et Bruxelles, le groupe Adiac est l'éditeur du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville*. Celui-ci est distribué à plus de 25 000 exemplaires à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Kinshasa en République démocratique du Congo sans compter sa version en ligne qui permet à ses lecteurs, à travers le pays et le monde, d'accéder à ses informations.

Une librairie, une imprimerie, la Galerie Congo à Brazzaville ainsi que le Musée du Bassin du Congo à Paris, composent également ce groupe dont la vocation est régionale.

Thierry Nougou



Une vue partielle de la rotative «Rotoman» en cours d'assemblage

machines diversifiées, commandée en France, vient d'être installée dans l'atelier brazzavillois du groupe Adiac. Ouvrant ainsi l'imprimerie des *Dépêches de Brazzaville* au marché de la production des imprimés tels que les magazines, les revues, les manuels scolaires, les agendas, les affiches et affichettes, les dépliants, les catalogues..., sans limite de pagination et avec l'insertion d'une couverture haut de gamme, si besoin est.

D'autres documents ayant pour support le papier dans toutes ses configurations (couché, brillant ou mat, en quadrichromie de haute qualité) sont également réalisés. En France et en Europe, la marque Rotoman a également fait ses preuves dans l'impression des documents électoraux, à

particuliers du Congo et de l'Afrique centrale qui obtiennent ainsi, près de chez eux, un travail de qualité, à des coûts très concurrentiels et dans de meilleurs délais. Ceci, parce que la vitesse de la machine est de quinze à vingt-mille copies par heure. Dans le même souci de rapidité, justement, une encarteuse piqueuse de six postes, munie d'un massicot trillèmes, est associée à la Rotoman et facilite l'assemblage des cahiers.

La haute qualité est le maître-mot pour les travaux exécutés à l'aide de cette chaîne de machines dont le tableau de commande, défini par des exigences de pointe, oblige l'opérateur à toujours tendre vers la perfection.

Pour la direction du groupe Adiac, cette nouvelle acquisition permet

Gazette, dédiée essentiellement à l'impression de la presse à grand tirage, a été d'un grand intérêt pour la publication sans arrêt de l'unique quotidien congolais, *Les*

Echos du Congo et *Le Fanion* en son temps, qui ont su compter avec cette première rotative du Congo pour satisfaire leurs lecteurs.

La rotative *Gazette des Dépêches*



La rotative *Gazette* imprime le quotidien et les journaux

